



***LE PARTAGE DES EAUX DU BASSIN TIGRE-EUPHRATE***

***L'eau est-elle une arme constitutive de la puissance turque ?***

**Mémoire de géopolitique  
du chef d'escadron Xavier GUIMARD  
dans le cadre du séminaire « Géopolitique de l'eau »**

**Directeur : M. Barah MIKAÏL**

**MARS 2006**



## FICHE DOCUMENTAIRE

1. Le partage des eaux du bassin Tigre-Euphrate : L'eau est-elle une arme constitutive de la puissance turque ?
2. 2006\_memoire\_geop\_Tigre\_Euphrate\_Guimard.doc
3. Chef d'escadron, gendarmerie nationale, GUIMARD Xavier, France
4. 22 mars 2006-02-03
5. Division C - Groupe C3
6. Mémoire de géopolitique
7. Berceau de la civilisation, l'histoire de la Mésopotamie est intimement liée aux fleuves Tigre et Euphrate. En situation de pays en aval et se situant dans des zones particulièrement arides, la Syrie et l'Irak dépendent en grande partie des eaux de ces fleuves pour leur agriculture et leur population. La Turquie, pays amont, se trouve dans une situation tout autre puisque l'eau y est particulièrement abondante, mais Ankara a entrepris depuis les années 1970 un vaste projet de création de terres cultivables dans le Sud-est de l'Anatolie. L'avancement de ce projet a déjà eu des conséquences sur le débit des fleuves et place la Syrie et l'Irak dans une situation de stress et donne à la Turquie une capacité de contrôle du débit qu'elle laisse passer
8. Turquie, Irak, Syrie, Iran, Tigre, Euphrate



**Le partage des eaux du bassin Tigre-Euphrate :**  
**L'eau est-elle une arme constitutive de la puissance turque ?**

**SOMMAIRE**

|                                                                                                                                 |           |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>INTRODUCTION.....</b>                                                                                                        | <b>1</b>  |
| <b>PREMIERE PARTIE : DONNEES GEOGRAPHIQUES .....</b>                                                                            | <b>2</b>  |
| 1. <i>Données hydrographiques .....</i>                                                                                         | <i>2</i>  |
| Climat.....                                                                                                                     | 2         |
| Ressources en eau.....                                                                                                          | 3         |
| Aménagements hydrauliques des deux fleuves .....                                                                                | 7         |
| 2. <i>Données sur la géographie humaine .....</i>                                                                               | <i>9</i>  |
| Les Turcs.....                                                                                                                  | 9         |
| Les Perses.....                                                                                                                 | 9         |
| Les Arabes.....                                                                                                                 | 9         |
| Les Kurdes.....                                                                                                                 | 10        |
| 3. <i>Ressources hydrauliques de la population.....</i>                                                                         | <i>11</i> |
| La Turquie.....                                                                                                                 | 11        |
| La Syrie .....                                                                                                                  | 11        |
| L'Irak .....                                                                                                                    | 12        |
| <b>DEUXIEME PARTIE : HISTOIRE MODERNE DES RELATIONS ENTRE LES RIVERAINS DU<br/>TIGRE ET DE L'EUPHRATE .....</b>                 | <b>13</b> |
| 1. <i>L'amorce des conflits.....</i>                                                                                            | <i>13</i> |
| Les séquelles de la Première Guerre Mondiale .....                                                                              | 13        |
| Le mandat franco-britannique .....                                                                                              | 14        |
| L'après deuxième guerre mondiale .....                                                                                          | 15        |
| 2. <i>La guerre de l'eau.....</i>                                                                                               | <i>16</i> |
| Les grands barrages .....                                                                                                       | 16        |
| La guerre Iran Irak.....                                                                                                        | 17        |
| Le lancement du projet d'Anatolie du Sud-est .....                                                                              | 18        |
| 3. <i>Les nouvelles armes .....</i>                                                                                             | <i>19</i> |
| Stratégie du fort au faible .....                                                                                               | 19        |
| La détente .....                                                                                                                | 20        |
| <b>TROISIEME PARTIE : SITUATION ACTUELLE FACE A L'EAU .....</b>                                                                 | <b>22</b> |
| 1. <i>La situation syrienne.....</i>                                                                                            | <i>22</i> |
| 2. <i>La nouvelle situation en Irak .....</i>                                                                                   | <i>23</i> |
| 3. <i>La politique turque.....</i>                                                                                              | <i>24</i> |
| Les enjeux géopolitiques du projet d'Anatolie du Sud-est (GAP) .....                                                            | 25        |
| Politique extérieure de la Turquie .....                                                                                        | 27        |
| <b>Conclusion.....</b>                                                                                                          | <b>29</b> |
| <b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>                                                                                                       | <b>31</b> |
| <b>Annexe 1 : Extrait du traité de Sèvres créant le Kurdistan.....</b>                                                          | <b>34</b> |
| <b>Annexe 2 : Liste des ouvrages construits dans le cadre du projet d'Anatolie du Sud-est et des projets<br/>connexes .....</b> | <b>35</b> |
| 1. <i>Bassin de l'Euphrate .....</i>                                                                                            | <i>35</i> |
| 2. <i>Bassin du Tigre .....</i>                                                                                                 | <i>37</i> |
| 3. <i>Récapitulatif des prévisions et réalisations.....</i>                                                                     | <i>38</i> |

|                                                          |           |
|----------------------------------------------------------|-----------|
| 4. Capacité de rétention.....                            | 38        |
| 5. Sources.....                                          | 38        |
| <b>Annexe 3 : Carte ethnique de l'Irak.....</b>          | <b>39</b> |
| <b>Annexe 4 : Carte ethnique du Moyen-Orient .....</b>   | <b>40</b> |
| <b>Annexe 5 : Carte du chiisme au Moyen-Orient .....</b> | <b>41</b> |

## INTRODUCTION

En 1988, en parlant du Moyen-Orient, le secrétaire général des Nations Unies annonçait que « la prochaine guerre dans la région sera une guerre pour l'eau ». Si cette prophétie ne s'est pas réalisée, elle illustre toutefois la sensibilité du sujet dans la région. La question de l'eau y est ainsi présente dans la plupart de conflits des années 1960 aux années 1980 en particulier dans les conflits israélo-arabes.

L'histoire de la Mésopotamie est également intimement liée à la question de l'eau. C'est en effet sur les terres fertilisées par le Tigre et l'Euphrate qu'a pu se construire cette civilisation. On y trouve les premières tentatives de domestication des eaux entre 4000 et 3000 avant notre ère mais également la première guerre pour l'eau connue entre les villes sumérienne de Umma et Lagash à propos de l'Euphrate. La paix fût d'ailleurs conclue par le creusement d'un canal<sup>1</sup>. L'apogée de la civilisation arabe correspond également à une forte progression des techniques d'irrigation et de distribution d'eau dans la région<sup>1</sup>.

La Mésopotamie n'a jamais digéré la dissolution de l'Empire ottoman et demeure instable depuis la fin de la première guerre mondiale. A cette situation explosive s'est ajoutée à partir des années 1960 la raréfaction des ressources en eau sous les effets combinés de l'accroissement démographique, de l'augmentation de la consommation individuelle et d'une gestion parfois désastreuse de l'irrigation des terres agricoles. Héritière de l'Empire ottoman, la Turquie se trouve dans une situation particulièrement favorable sur ce plan. Mieux organisée, et bénéficiant de ressources élevées, elle a lancé dans les années 1970 un grand plan de valorisation des eaux du Tigre et de l'Euphrate qui a accentué la crise dans les pays situés en aval : la Syrie et l'Irak. Si, comme le soutient Habib Ayeb dans son ouvrage<sup>2</sup>, un conflit armé entre ces états semble écarté aujourd'hui car aucun état n'est en mesure de s'opposer à la Turquie, d'autres armes sont utilisées par les états pénalisés.

La stabilisation de la région ne passe pas uniquement par la résolution des problèmes alimentaires liés à l'eau, mais ce règlement est un préalable incontournable. Inversement, la faiblesse des diplomaties et des administrations arabes ne permet pas la construction d'un plan rationnel de répartition. Ainsi, malgré ses problèmes de politique intérieure, la Turquie se trouve en position d'acteur incontournable dans les négociations de paix au Moyen-Orient par sa puissance militaire, le soutien des puissances occidentales et le contrôle qu'elle exerce sur la plus grande partie des ressources naturelles d'eau potable de la région. Pour étudier le poids relatif de ce dernier argument et comprendre la situation actuelle des pays riverains des deux fleuves, nous aborderons successivement les aspects géographiques et l'histoire parallèle des états et du partage des eaux du Tigre et de l'Euphrate depuis la dissolution de l'Empire ottoman.

---

<sup>1</sup> Marwa Daoudy, 2005, p. 16

<sup>2</sup> Voir bibliographie

## **PREMIERE PARTIE : DONNEES GEOGRAPHIQUES**

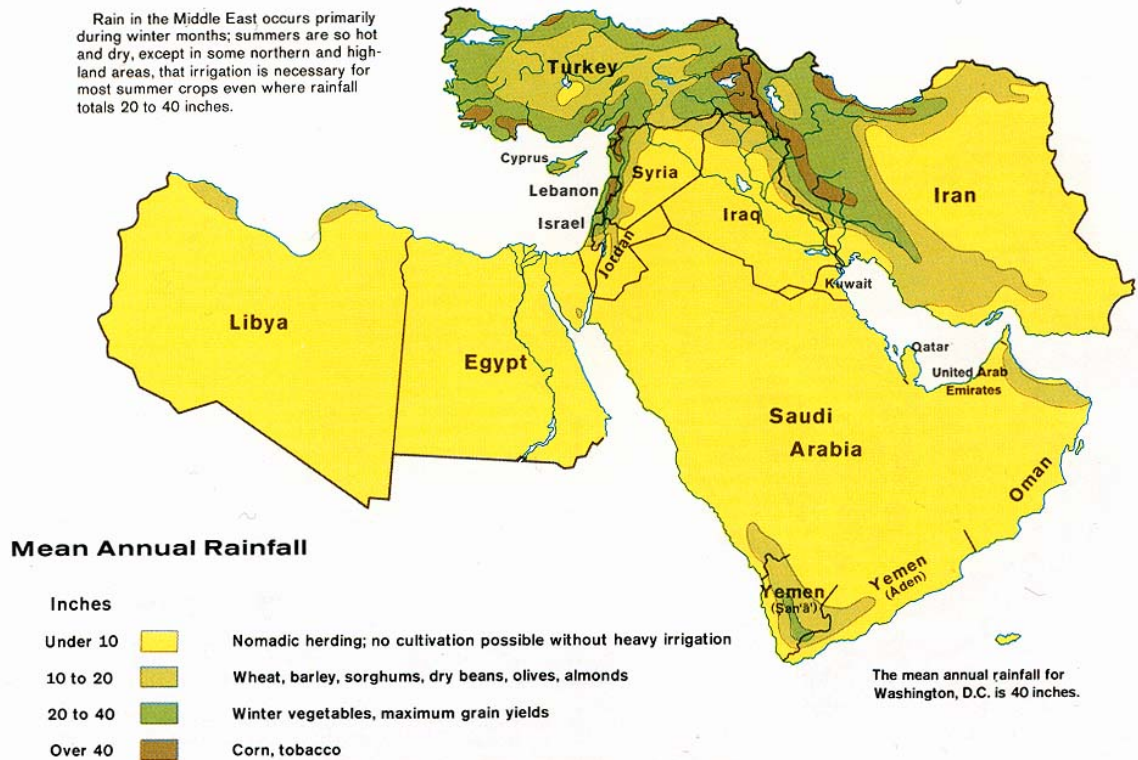
### **1. Données hydrographiques**

Les parcours des fleuves Tigre et Euphrate présente un contraste proche de celui du Nil : issus de régions montagneuses et soumises à une forte pluviométrie, ils représentent la seule source d'eau potable de régions très arides en Syrie et en Irak à l'instar de la vallée du Nil en Egypte. Autre caractéristique commune, leur débit connaît de très fortes variations. Ainsi, au cours d'une année, la forte crue contraste avec le débit relativement faible le reste de l'année. A cette variation s'ajoute une instabilité du débit entre des périodes de sécheresse relative pouvant s'étaler sur plusieurs années et d'autres présentant une crue plus élevée, voire destructrice. Le débit cumulé de ces deux fleuves ne suffit toutefois pas à satisfaire les besoins croissant de la population riveraine, problème d'autant plus saillant que la qualité parfois médiocre des eaux et les difficultés d'aménagement du Tigre en particulier ne permettent pas leur exploitation à hauteur des souhaits des riverains.

Cette forte sensibilité politique est à l'origine des tensions que nous présentons en deuxième partie. Conséquence directe de l'enjeu du partage des eaux, les chiffres présentés par l'une ou l'autre des parties concernées par la négociation varient fortement suivant que le riverain se situe en aval ou en amont. Les derniers auront tendance à sous-estimer le débit pour masquer une partie de leurs prélèvements tandis que les autres voudront surestimer celui-ci pour s'octroyer la plus grande part possible. Les chiffres présentés dans cette étude se basent donc sur des moyennes présentées dans les ouvrages de la bibliographie et généralement considérées fiables. Autre difficulté, les variations de débit ne tiennent pas compte des capacités de régulations créées par les nombreux barrages construits ces trente dernières années. Ces données sont donc pour partie issues d'études effectuées avant ces constructions et donc dans un environnement climatique différent.

### **Climat**

Les monts Taurus où prennent leur source les deux fleuves, et la montagne du Zagros dont proviennent de nombreux affluents du Tigre sont des régions particulièrement humides avec une pluviométrie de l'ordre de 1200 mm par an. En descendant vers le Golfe Persique, ce niveau décroît rapidement pour tomber à une moyenne de l'ordre de 200 mm en Syrie et en Irak. Autre caractéristique, les pluies sont essentiellement concentrées sur les mois d'hiver. La carte n°1 illustre ce fort contraste.



Carte n°1 : pluviométrie au Moyen-Orient<sup>3</sup>

### Ressources en eau

Hors les ressources du Tigre et de l'Euphrate et des autres rivières turques, les ressources en eau du Moyen-Orient sont très faibles. Le seul autre pôle de ressource est constitué des montagnes libanaises, mais le débit total des principaux fleuves qui en sortent - le Jourdain, l'Oronte et le Litani - ne représentent que quelques pourcents du débit du Tigre et de l'Euphrate.

### L'Euphrate

Nommé « Firat » en turc et « al Furat » en arabe, l'Euphrate est le plus long des deux fleuves étudiés ici. Il prend sa source dans la chaîne des Monts Taurus dans l'Est de l'Anatolie et parcourt une zone particulièrement accidentée avant de prendre son nom par réunion de deux rivières : le « Kara Sou » et le « Murat Sou ». Le Kara Sou prend sa source au mont Kargapazari haut de 3290 m et est long de 450 km tandis que le Murat Sou prend sa source au mont Muratbasi et étire sa course sur 650 km. C'est à partir de cette réunion que l'Euphrate devient aménageable et donc où l'on trouve le premier barrage : le barrage de Keban. Environ 100 km plus en aval, l'Euphrate entre dans la zone plus aride de Piedmont au Sud-est de la Turquie et entre en Syrie. A la frontière syro-turque, le débit moyen de l'Euphrate se situe entre 28 et 30 milliards de m<sup>3</sup> par an. Il est rejoint peu après sur sa rive droite par le Sajour, petit affluent issu également de Turquie qui lui apporte une modeste contribution de 90 à 125 millions de m<sup>3</sup>. Deux autres affluents, le Balikh et le Khabour, toujours issus de sources turques, se joignent à l'Euphrate sur sa rive gauche. Contributeur également modeste, le Balikh n'apporte annuellement qu'environ 150 millions de m<sup>3</sup> tandis que le Khabour ajoute près d'un milliard et demi de m<sup>3</sup>. A l'entrée en Irak, le débit dans les

<sup>3</sup> Cette carte a été réalisée par la CIA (Central Intelligence Agency).

années 1970 se situait donc aux alentours de 31 à 32 milliards de m<sup>3</sup> <sup>(4)</sup>. Aucun affluent naturel ne rejoint l'Euphrate en Irak si ce n'est d'éphémères rivières (les *wadis*). Dans la région centrale de l'Irak à proximité de Bagdad, l'Euphrate se rapproche fortement du Tigre avant de s'écarter de nouveau. En fin de parcours, le Tigre rejoint l'Euphrate pour former le Chatt-el-Arab, à Ourma à 100 km au Nord-ouest de Bassora, qui constitue la seule partie navigable des deux fleuves. Long de 200 km et formant en partie la frontière entre l'Iran et l'Irak, il est rejoint sur sa rive gauche par le Karoun, seule rivière navigable d'Iran, qui ajoute 15 milliards de m<sup>3</sup> au débit. Le Chatt-el-Arab débouche enfin dans le Golfe persique. La partie Sud des parcours du Tigre et de l'Euphrate en Irak alimente des marais dans lesquels vivent une grande partie des chiites irakiens. Ces marais représentaient une surface d'environ 12.000 km<sup>2</sup> avant l'assèchement lancé dans les années 1990 sous le régime de Saddam Hussein. Le nouveau gouvernement mis en place après l'intervention américaine de 2003 a modifié cette politique reconstituant environ 40% des surfaces marécageuses.

Le bassin versant de l'Euphrate est ainsi constitué de territoires situés en Turquie, en Syrie et en Irak, mais également de territoires de Jordanie et d'Arabie Saoudite. Ces deux derniers pays sont cités pour mémoire puisque les terres concernées sont très aride et ne contribuent en rien au débit de l'Euphrate. Le tableau ci-dessous présente la répartition de ce bassin versant ainsi que la contribution respective de chaque pays au débit. Les deux chiffres donnés pour la Turquie diffèrent suivant que l'on compte les débits du Sajour, du Balikh, et du Khabour dans la part turque ou non<sup>5</sup>. Ces derniers étant peu aménagés sur leur partie turque, on peut toutefois considérer que la Syrie peut effectivement bénéficier intégralement de leur contribution. Comme nous le verrons plus loin, les principaux problèmes frontaliers sur ces affluents se posent essentiellement sur la qualité des eaux sortant du territoire turc.



Carte n°2 : Bassins du Tigre et de l'Euphrate

| Bassin versant de l'Euphrate |           |                         |            |                       |
|------------------------------|-----------|-------------------------|------------|-----------------------|
| Pays                         | longueur  | Surface                 | Proportion | Contribution au débit |
| Turquie                      | 1000 km   | 124.320 km <sup>2</sup> | 28 %       | 88 ou 98,6 % (*)      |
| Syrie                        | 675 km    | 75.480 km <sup>2</sup>  | 17 %       | 12 ou 1,4 % (*)       |
| Irak                         | 1200 km   | 177.600 km <sup>2</sup> | 40 %       | 0 %                   |
| Arabie Saoudite              | affluents | 66.600 km <sup>2</sup>  | 15 %       | 0 %                   |

(\*) La différence provient du comptage des affluents syriens dans la part turque ou non

Comme indiqué plus haut, le débit de l'Euphrate est soumis à de fortes variations. Au niveau annuel, la période de crue de mars à mai voit s'écouler plus de la moitié du débit annuel. Le

<sup>4</sup> Marwa Daoudy, 2005, p. 64 - chiffres de 1975

<sup>5</sup> Habib Ayeb, 1998, p. 30

débit peut ainsi aller de 300 m<sup>3</sup>/s au plus bas jusqu'à 5200 m<sup>3</sup>/s en période de crue. Autre illustration de ces variations, si le débit n'a pas dépassé les 15 milliards de m<sup>3</sup> lors de la sécheresse des années 1958 à 1962, il est monté à 58 milliards de m<sup>3</sup> lors de la crue exceptionnelle de 1969.

### ***Le Tigre***

Connu sous le nom de Dicle en Turquie, le Tigre prend sa source comme l'Euphrate dans la chaîne des Monts Taurus en Turquie. Cette source se trouve par ailleurs à courte distance du lit de la rivière Murat Sou affluent principal de l'Euphrate. Nettement plus court que l'Euphrate, son parcours en Turquie ainsi que dans la partie kurde de l'Irak se situe dans des zones fortement accidentées qui rendent difficile son aménagement. Il forme également la frontière entre la Syrie et la Turquie sur 32 km. Augmenté de nombreux affluents en Turquie, le Tigre entre en Irak avec un débit compris entre 17 et 21 milliards de m<sup>3</sup> suivant les sources. Ce débit s'accroît avec l'arrivée sur sa rive gauche de plusieurs affluents dont les principaux sont : le Grand Zab, le Petit Zab, la rivière al-Adhaim et le Diyala. Le Grand Zab prend sa source en Turquie et apporte entre 10 et 13,5 milliards de m<sup>3</sup>. Le Petit Zab et le Diyala prennent leur source en Iran dans la montagne du Zagros et contribuent respectivement à hauteur de 7 et 5,5 milliards de m<sup>3</sup> environ au débit. La rivière al-Adhaim est purement irakienne mais n'apporte qu'environ 800 millions de m<sup>3</sup>. La contribution irakienne au débit se fait également par de nombreux autres petits affluents. Contrairement à l'Euphrate, la répartition des contributions nationales au débit est donc nettement moins contrastée comme l'illustre le tableau ci-dessous.

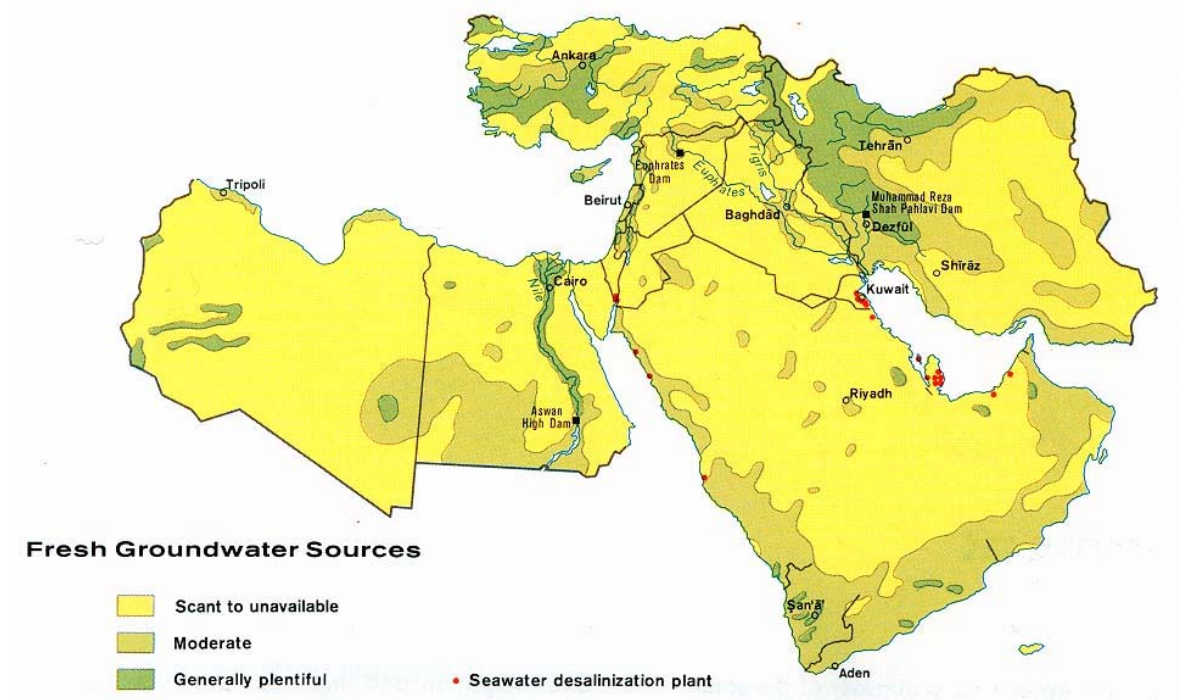
| <b>Bassin versant du Tigre</b> |                 |                        |                   |                              |
|--------------------------------|-----------------|------------------------|-------------------|------------------------------|
| <b>Pays</b>                    | <b>longueur</b> | <b>Surface</b>         | <b>Proportion</b> | <b>Contribution au débit</b> |
| Turquie                        | 40 km           | 31000 km <sup>2</sup>  | 12 %              | 51 %                         |
| Syrie                          | 32 km           | 500 km <sup>2</sup>    | 0,2 %             | 0 %                          |
| Irak                           | 1400 km         | 140000 km <sup>2</sup> | 54 %              | 39 %                         |
| Iran                           | affluents       | 88000 km <sup>2</sup>  | 34 %              | 10 %                         |

Comme l'Euphrate, le Tigre subit de fortes variations saisonnières et suivant les années. Le niveau moyen du débit se situe entre 42,2 et 49,7 milliards de m<sup>3</sup> avant l'entrée dans le Chatt-el-Arab.<sup>6</sup>

---

<sup>6</sup> Habib Ayeb, 1998, p.30

## Les eaux souterraines



*Carte n°5 : ressources d'eau souterraines*

Comme le montre la carte n°5, le Moyen-Orient est également une région pauvre en eaux souterraines. Seul l'Iran bénéficie de ressources importantes. Le volume disponible est estimé à 11,6 milliards de m<sup>3</sup> pour la Turquie, et à 8 en Syrie.

### Qualité des eaux du Tigre et de l'Euphrate

Si l'Irak ne manque pas d'eau d'un point de vue macroscopique, la qualité des eaux qu'il reçoit des deux fleuves est médiocre en particulier celle du Tigre. La forte érosion qui se produit dans les parties hautes des deux fleuves augmente nettement leur salinité. Ainsi, si le Tigre passe d'une charge de 250 mg par litre en Turquie à près de 600 mg aux environs de Bagdad. Ce taux passe à près de 5000 dans les zones marécageuses au Sud de Bassora. Cette augmentation est essentiellement liée à la mauvaise qualité des eaux descendant des montagnes du Zagros. La qualité de l'Euphrate est meilleure dans sa partie haute puisque la Turquie et la Syrie bénéficient d'une eau dont la salinité ne dépasse pas les 400 à 500 mg par litre. En revanche, dans la partie basse, celle-ci monte à plus de 6000 mg par litre.

Outre la charge naturelle, la salinité s'aggrave sous les effets de l'évaporation elle-même accentuée par le nombre de lacs artificiels. Le recyclage des eaux d'irrigation amplifie encore le phénomène lorsque les techniques utilisées privilégient les inondations de terres par gravité en lieu

et place de techniques modernes telles l'irrigation au goutte-à-goutte. Les deux phénomènes d'évaporation et d'érosion se cumulent alors.<sup>7</sup>

### Aménagements hydrauliques des deux fleuves



**Carte n°3 : Carte des ouvrages hydrauliques du bassin supérieur du Tigre et de l'Euphrate<sup>8</sup>**  
Les barrages dessinés en orange sont des projets

Alors que l'aménagement du Tigre en particulier dans sa partie haute reste difficile, l'Euphrate a depuis 1973 vu se construire de nombreux barrages dans les trois pays riverains. La Turquie dispose de cinq barrages directement construits sur le lit de l'Euphrate capables de retenir un volume proche du double de la crue annuelle de ce fleuve. On trouve ainsi d'amont en aval, le barrage de Keban, le plus ancien, le barrage de Karakaya, le barrage Atatürk, pièce maîtresse du dispositif turc portant le nom du fondateur de la Turquie moderne, le barrage de Birecik et enfin le barrage de Karkamis. Mis à part le premier, ces barrages ont été construits dans le cadre du Projet d'Anatolie du Sud-est présenté en dernière partie ainsi que les aménagements prévus sur le Tigre et

<sup>7</sup> Habib Ayebe, 1998, p. 31-32

<sup>8</sup> Cette carte a été réalisée par l'auteur dans le cadre de la rédaction de ce mémoire à partir de nombreuses sources dont plusieurs cartes du gouvernement fédéral des Etats-Unis. Cette carte est également publiée dans l'encyclopédie en ligne Wikipédia

indiqués sur la carte n°3. L'annexe n°2 présente également une liste des ouvrages hydrauliques construits en Turquie sur les bassins du Tigre et de l'Euphrate.

La Syrie a profité également des eaux de l'Euphrate pour fertiliser les terres de la région aride traversée. Le principal élément de son dispositif repose sur le barrage de Tabqa également nommé barrage de la révolution (*al-Thawra*) qui forme le lac al-Assad du nom de son défunt président. La Syrie envisage également d'utiliser les eaux du Tigre au travers d'une station de pompage qui viendrait compléter le dispositif mis en place sur le Khabour essentiellement aux fins d'irrigation.

Les ouvrages syriens et en particulier ceux construits sur l'Euphrate se situent dans des zones particulièrement chaudes et donc soumises à de fort taux d'évaporation. Ce phénomène associé à une plus forte infiltration des eaux dans le sol du fait de la pression exercée par les lacs artificiels créés diminue de façon sensible le débit de l'Euphrate. A ceci s'ajoute bien sûr les prélèvements pour l'irrigation que nous étudions plus loin.



Carte n°4 : Carte des ouvrages hydrauliques du bassin inférieur du Tigre et de l'Euphrate<sup>9</sup>

<sup>9</sup> Cette carte a été réalisée par l'auteur dans le cadre de la rédaction de ce mémoire à partir de nombreuses sources dont plusieurs cartes du gouvernement fédéral des Etats-Unis. Cette carte est également publiée dans l'encyclopédie en ligne Wikipédia

Le réseau d'ouvrages hydrauliques mis en place par l'Irak sur les deux fleuves est plus complexe. Parmi les classiques barrages construits sur les affluents du Tigre, sur ce dernier et sur l'Euphrate, et à l'instar des deux autres riverains, le plus grand barrage, situé au Nord-est du pays, portait jusqu'il y a peu le nom de barrage Saddam illustrant l'importance de ces ouvrages dans la symbolique étatique. L'originalité du dispositif irakien réside en deux éléments principaux. Le premier consiste à utiliser une dépression naturelle, la dépression du Thartar pour déverser l'excédent des crues du Tigre. Située à une altitude de 3 mètres en dessous du niveau de la mer, cette dépression a été aménagée pour pouvoir être remplie jusqu'à un niveau de 65 mètres au dessus du niveau de la mer. Le volume ainsi stocké peut atteindre 85 milliards de m<sup>3</sup> sur une surface de 2700 km<sup>2</sup> <sup>(10)</sup>. Un aménagement similaire est construit sur l'Euphrate à partir du barrage de Ramadi et permet de déverser les excédents vers les dépressions de Habbaniyya et d'Abu Didis. Cette eau peut être réinjectée pour compléter le débit de l'Euphrate aux périodes de bas débit. Deuxième particularité irakienne, la zone Sud-est du Pays est aménagée autour de plusieurs canaux dont le « troisième fleuve », canal médian permettant l'irrigation des terres comprises entre les deux fleuves. La carte n° 4 montre plus particulièrement le schéma sommaire de ce réseau irakien.

## **2. Données sur la géographie humaine**

La région parcourue par le Tigre et l'Euphrate et au-delà de leurs trois principaux riverains est constituée d'une mosaïque humaine. Si l'Islam domine globalement la région, de nombreuses tendances y sont représentées ainsi que des chrétiens et des juifs. La composition ethnique est également très variée avec une imbrication géographique complexe des peuples, illustrée par les cartes en annexe.

### **Les Turcs**

Ethnie dominant largement la population de la Turquie, on trouve également des minorités turques dans le Nord de la Syrie, dans le Nord de l'Irak et en particulier dans la région de Mossoul ainsi qu'au Nord-Ouest de l'Iran. Les peuples turcs sont également présents en Asie mineure. Les Turcs sont généralement musulmans sunnites hanafistes, mais une forte communauté est musulmane alévie.

### **Les Perses**

Les Perses représentent la plus grande partie de la population iranienne. Ils sont plutôt musulmans chiites.

### **Les Arabes**

Dans la région étudiée, les arabes composent essentiellement la population de la Syrie et de l'Irak, mais des minorités sont également présentes en Iran et au Sud de la Turquie, en particulier

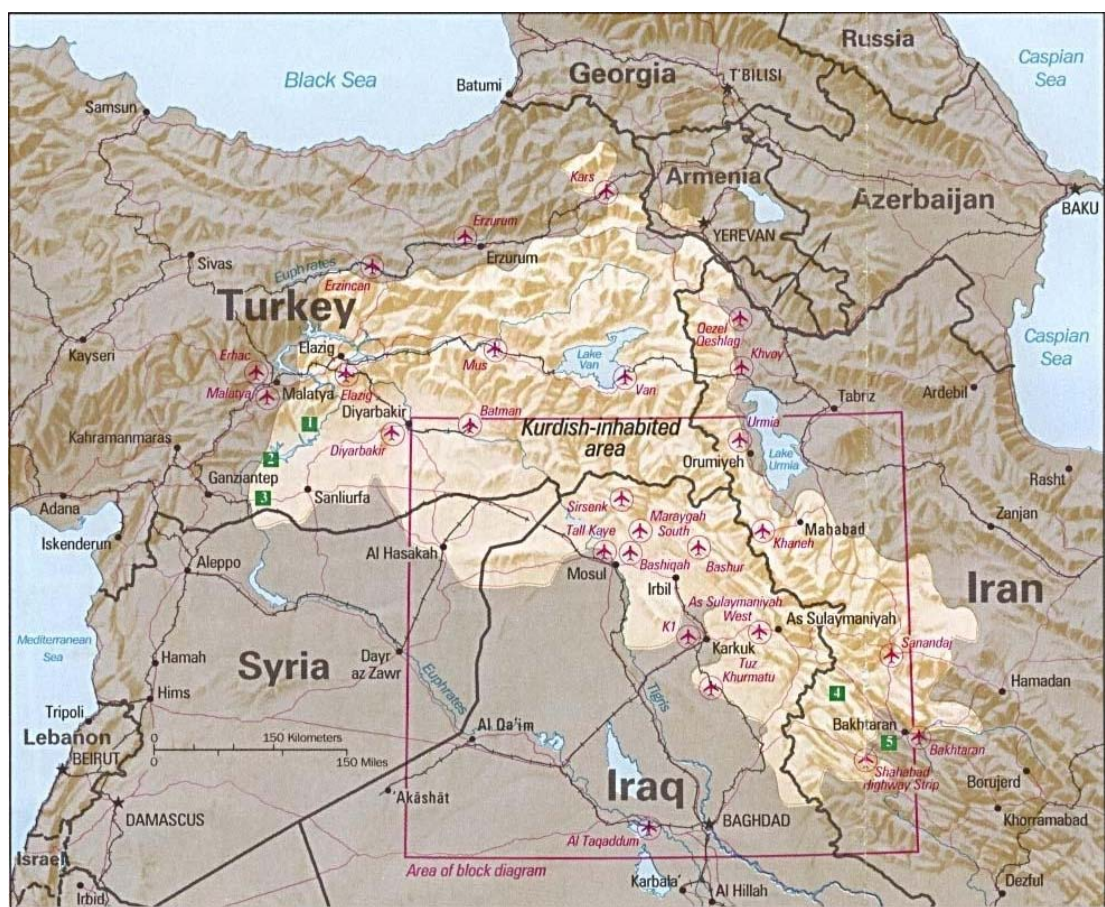
---

<sup>10</sup> Habib Ayeb, 1998, p. 43

dans la région d'Iskenderun historiquement rattachée à la Syrie. Généralement musulmans, ils sont en revanche répartis sur plusieurs branches de l'Islam. Les arabes chiites se trouvent majoritairement dans le Sud-est de l'Irak et représentent près de 60% de la population de cet état. Issues du chiisme, les branches ismaélienne, druze et alaouite sont également présentes dans la région en Syrie et au Liban. Le dirigeant actuel de la Syrie, Bachar al Assad est issu de la communauté alaouite qui représente 10% de la population syrienne.

De nombreuses communautés chrétiennes sont également présente au Liban, en Syrie et en Irak parmi lesquelles on trouve : des catholiques syriaques, chaldéens, des maronites, des orthodoxes, etc.

### Les Kurdes



**Carte n°6 : répartition des populations kurdes<sup>11</sup>**

Installés dans les montagnes du Zagros ou les monts Taurus, les Kurdes ne dominent aucun état au monde mais sont répartis dans les quatre états étudiés ici. La plus grande minorité se trouve en Turquie et se compose d'environ 13 à 15 millions d'habitants, répartis essentiellement dans leur région d'origine à l'Est mais également dans la banlieue d'Ankara. Neuf millions de Kurdes vivent également au Nord-ouest de l'Iran, ils sont les seuls à n'avoir pas été intégrés dans l'Empire ottoman. On trouve également 6 millions de Kurdes au Nord de l'Irak et 2 millions au Nord-est de la Syrie. Traditionnellement les Kurdes sont des gardiens de troupeaux nomades vivant en tribus,

<sup>11</sup> Cette carte a été réalisée par la CIA (Central Intelligence Agency). Comme tous les travaux du gouvernement fédéral américain, elle tombe dans le domaine public sauf mention de confidentialité

mais ils sont désormais plus sédentaires. Les Kurdes parlent des dialectes proches les uns des autres, tous issus du kurde, langue indo-européenne de la branche iranienne. La majorité des Kurdes est musulmane sunnite, mais il existe des communautés, alévie, yézidie, et dans une plus faible proportion, chiite et chrétienne, en Irak et en Iran. La persécution et la pauvreté chronique des Kurdes ont entraîné la création d'une diaspora présente dans tous les pays de l'Europe occidentale, aux États-Unis, en Australie, et dans une moindre mesure au Japon. Assez médiatisée, elle revendique la création d'un État kurde, mais comme nous le verrons dans la deuxième partie, les Kurdes sont loin d'être unis. Ainsi, si la lutte est menée en Irak par deux groupes tribaux contre le pouvoir arabe, en Turquie, il s'agit plus d'une lutte marxiste contre le pouvoir turc et les grands propriétaires terriens kurdes.

### **3. Ressources hydrauliques de la population**

Comme nous l'avons vu précédemment, les ressources en eau sont mal réparties dans la région étudiée. Ainsi, l'Irak et la Syrie sont particulièrement dépendants des eaux de surface entrant à leurs frontières. Si cette situation posait peu de problèmes au début du XX<sup>ème</sup> siècle, l'explosion démographique que connaît la région aggrave cette dépendance.

#### **La Turquie**

Couramment désignée comme le château d'eau du Moyen-Orient, la Turquie ne connaît effectivement pas de problèmes d'eau si ce n'est dans les plaines à l'extrême Sud-est de l'Anatolie, zone semi-aride dont l'agriculture nécessite une irrigation complémentaire en été.

Ainsi, le volume des eaux de surface disponible s'élève à 185 milliards de m<sup>3</sup> dont un tiers est fourni par le Tigre et l'Euphrate. A ce volume s'ajoute la disponibilité des eaux souterraines estimée à 11,6 milliards de m<sup>3</sup>. Diminué des 15 milliards de m<sup>3</sup> que la Turquie s'est engagée à laisser passer sur l'Euphrate<sup>12</sup> et rapporté à la population actuelle estimée à 73 millions, on obtient un quota par habitant de l'ordre de 2 500 m<sup>3</sup>, soit très au-dessus du seuil de stress hydrique communément fixé à 1700 m<sup>3</sup>/hab.<sup>13</sup>

#### **La Syrie**

Situation radicalement inverse, la Syrie se trouve dans une situation préoccupante que seule la Jordanie et les territoires palestiniens, encore moins bien servis, peuvent lui envier. Déjà pénalisée par le climat aride ou semi-aride qui règne sur l'essentiel de son territoire, la Syrie ne dispose que de 22 milliards de m<sup>3</sup> d'eau de surface<sup>14</sup>, volume qui peut chuter en dessous de 20 lors

---

<sup>12</sup> Voir la deuxième partie de ce mémoire à ce propos

<sup>13</sup> Habib Ayeb, 1998, p. 40

<sup>14</sup> Ce chiffre est basé sur les estimations du ministère de l'irrigation syrien pour les années 1995-1999. Dans son étude, Habib Ayeb annonce un volume nettement plus élevé de 33,7 km<sup>3</sup> basé sur des estimations des années 1970, dont 26 km<sup>3</sup> proviennent de l'Euphrate alors qu'ici, il ne contribue qu'à hauteur de 18 km<sup>3</sup>. La différence peut provenir de l'utilisation croissante des eaux de l'Euphrate par la Turquie et des nombreuses

des fréquentes années de sécheresse. Complété par les 8 milliards de m<sup>3</sup> issus des eaux souterraines et rapportées à une population estimée à 18 millions d'habitants, le quota obtenu est de l'ordre de 1700 m<sup>3</sup> par habitant et par an. Si l'on ramène le volume entrant en Syrie par l'Euphrate au minimum des accords internationaux que nous aborderons plus bas, à savoir 15,7 milliards de m<sup>3</sup> par an dont 9 doivent repartir en Irak, et le volume des eaux souterraines à son minimum constaté en 1999 – 5,4 milliards de m<sup>3</sup> – on tombe à moins de 1000 m<sup>3</sup>/hab, seuil de pénurie. Le débit du Tigre n'est pas intégré ici car la Syrie n'exploite pas actuellement ce fleuve.

Pour compléter ce tableau noir, la Syrie dispose de réseaux hydrauliques en mauvais état qui perdent jusqu'à 50% de leur débit et ne maîtrise pas les techniques modernes d'irrigation. La plupart des terres irriguées le sont par submersion ou à la planche ce qui double le volume d'eau nécessaire et pollue les terres puisque l'évaporation concentre la teneur en sel<sup>15</sup>. De plus, alors qu'elle dépend déjà à 67% de la Turquie, la Syrie perd le contrôle des autres sources d'eau, d'une part sur l'Oronte avec son récent éloignement du Liban, d'autre part depuis qu'Israël occupe le plateau du Golan suite à la guerre des 6 jours en 1967 et interdit de fait l'exploitation des sources du Jourdain.

### **L'Irak**

L'Irak ne contribue pas naturellement au débit de l'Euphrate. Le volume annuel garanti par les accords avec la Syrie lui confère 58% des eaux de l'Euphrate sortant de Turquie soit, si celle-ci s'en tient au minimum garanti, 9 milliards de m<sup>3</sup> par an. Ce chiffre est à comparer au volume naturel de 31 milliards de m<sup>3</sup> qui s'écoulait au début des années 1970. Le Tigre contribue nettement plus à l'alimentation hydraulique de l'Irak puisqu'au 17 milliards de m<sup>3</sup> entrant en Irak par le Tigre depuis la Turquie s'ajoutent 23,3 milliards de m<sup>3</sup> issus des affluents turcs, iraniens et irakiens. Rapporté aux 26 millions d'habitant, le volume minimum disponible par habitant s'établit aux alentours de 1900 m<sup>3</sup>/hab. Mais, comme nous l'avons indiqué précédemment, le problème essentiel de l'Irak n'est pas le volume d'eau disponible, mais sa faible qualité. En effet, alors que l'Euphrate est la source la moins salée naturellement, elle est aussi la plus exploitée en amont

---

années sèches de la période considérée (1995, 1998 et 1999), mais aussi de la sous-estimation de l'apport extérieur de l'Euphrate par la Syrie.

<sup>15</sup> Marwa Daoudy, 2005, p. 88

## **DEUXIEME PARTIE : HISTOIRE MODERNE DES RELATIONS ENTRE LES RIVERAINS DU TIGRE ET DE L'EUPHRATE**

On considère généralement qu'en Europe, le règlement de la Première Guerre Mondiale a directement engendré la seconde tant le sentiment d'injustice était grand en Allemagne. Si depuis ses tensions ont disparu, les traités qui ont suivi la Première Guerre Mondiale ont également engendré au Moyen-Orient une situation conflictuelle aggravée par la création de l'Etat d'Israël. Sur cette carte explosive s'est greffé depuis les années 1970 une situation de stress hydrique sous le double effet de la démographie et du contrôle unilatéral des eaux par les puissances non arabes. Si l'eau n'a jamais été la raison principale d'un des nombreux conflits que la région connaît depuis la fin de la Deuxième Guerre Mondiale, cette question est omniprésente.

### **1. L'amorce des conflits**

#### **Les séquelles de la Première Guerre Mondiale**

Du XVI<sup>ème</sup> siècle au début du XX<sup>ème</sup>, le Moyen-Orient se trouve intégré dans l'Empire ottoman. Dès la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, les occidentaux s'intéressent à cette région telle la Grande-Bretagne qui convoite son pétrole et en particulier celui de la région de Kirkouk. Lorsqu'éclate la première guerre mondiale, l'Empire ottoman choisit le camp de l'Allemagne et de l'Empire austro-hongrois contre les alliés. En pleine guerre, le 16 mai 1916, et après plusieurs mois de travaux entre Paul Cambon, ambassadeur de France à Londres, et Sir Edward Grey, secrétaire d'État au Foreign Office, la France, représentée par François Georges-Picot, et la Grande-Bretagne, représentée par Edward Grey signent un accord secret nommé plus tard « accord Sykes-Picot ». Approuvé également par la Russie et l'Italie, il prévoit un partage de toute la région comprise entre la mer Noire, la mer Méditerranée, la mer Rouge, l'océan Indien et la mer Caspienne. Cinq zones sont créées : une zone sous administration française comprenant le Liban et la Cilicie, une zone arabe sous influence française comprenant le Nord Syrie et le vilayet de Mossoul à l'exception de la région de Kirkouk, une zone sous administration britannique directe comprenant le Koweït et la basse Mésopotamie, une zone arabe sous influence britannique formée du Sud de la Syrie, de la Jordanie et de la Palestine et enfin une zone sous administration internationale comprenant Saint-Jean-d'Acre, Haïfa et Jérusalem.

La guerre continue alors et les britanniques utilisent les forces arabes du chérif de la Mecque contre les Ottomans en leur laissant croire qu'ils conquièrent ainsi leur indépendance. A la suite de la Révolution d'octobre qui renverse le Tsar en Russie, le nouveau gouverneur de Petrograd découvre une copie du traité et le communique au chérif de la Mecque en espérant renverser l'alliance des arabes avec les britanniques. Finalement à la fin de la guerre, l'accord apparaît inapplicable mais la France et la Grande-Bretagne n'abandonnent pas leurs vues sur la région. Le traité de Sèvres signé le 10 août 1920 entérine le démantèlement de l'Empire et crée des

provinces kurde et arménienne indépendante<sup>16</sup>. La Société des nations nouvellement créée accorde à la France et à la Grande-Bretagne des mandats correspondant approximativement à l'accord Sykes-Picot mais devant aboutir rapidement à l'indépendance. Ce mandat est rejeté par le Congrès national syrien fraîchement élu qui adopte le prince Fayçal, fils d'Hussein comme roi. La conférence de San Remo confirme toutefois le mandat en avril 1920 et les troupes du général Gouraud entrent à Damas en juillet. Le vainqueur de la bataille des Dardanelles, Mustapha Kemal organise la résistance face à l'avancée des troupes occidentales dans l'est de la Turquie et tente de créer des liens avec la Russie bolchevique. La France et la Grande-Bretagne inquiètes de ces transactions cèdent alors aux exigences de la Turquie et abandonnent en partie les provinces arméniennes et kurdes à la Turquie. Le traité de Lausanne signé le 24 juillet 1923 annule alors celui de Sèvres et donne à la Turquie ses frontières actuelles à l'exception du sandjak d'Alexandrette.

### **Le mandat franco-britannique**

Déjà mentionné dans l'accord Sykes-Picot, la nécessité d'un partage équitable des eaux des fleuves Tigre et Euphrate est réaffirmée dans une convention signée le 23 décembre 1920 entre la France et la Grande-Bretagne et dans le traité de Lausanne<sup>17</sup>. Ce dernier prévoit également la création d'une commission réunissant la Turquie, l'Irak et la Syrie pour prévenir les problèmes de partage du débit. La Turquie se voit alors obligée de consulter les riverains en aval avant d'entreprendre tout ouvrage hydraulique sur les fleuves. Preuve de l'importance de la question de l'eau à l'époque, celle-ci est à nouveau abordée en 1926 dans la convention d'Agora, signée entre la Turquie et la France représentant la Syrie, ainsi qu'en 1930 dans le traité d'Alep. Cette convention traite également le cas de la rivière Koveik qui arrose Alep en Syrie en provenant de la Turquie. Il est précisé qu'un programme doit être établi afin de « satisfaire aux besoins des régions actuellement irriguées par les eaux du Koveik et à ceux de la ville et de la région d'Alep, soit en augmentant le débit du Koveik, soit en empruntant une prise d'eau sur l'Euphrate en territoire turc »<sup>18</sup>.

Alors qu'en Irak les britanniques accordent une relative autonomie à l'Irak à partir de 1930, les Français subissent de nombreuses révoltes en Syrie. Pour préserver les chrétiens maronites du Sud-ouest de la Syrie, la France modifie le tracé des frontières en créant une province indépendante qui aboutit en 1926 à la création de l'État du Liban au grand dam des nationalistes arabes. D'autres provinces plus ou moins indépendantes sont créées telle une province alaouite.

A l'approche de la fin du mandat, le gouvernement turc fait savoir dès 1936 qu'il n'acceptera pas que la minorité turque du sandjak d'Alexandrette passe sous domination arabe. Des élections organisées le 20 mai 1937 montrent que seule 47% de la population du sandjak est turque. La Turquie parvient alors par divers stratagèmes, dont des déplacements de population, à élever ce

---

<sup>16</sup> Voir à ce propos l'extrait du traité de Sèvres présenté en annexe 1 de ce document

<sup>17</sup> Marwa Daoudy, 2005, p. 143

<sup>18</sup> Société des Nations, 1926-1927, p 195-229, article XIII

pourcentage à 55%. Soucieuses de ménager la Turquie alors que se profile à l'horizon la deuxième guerre mondiale, la France et la Grande-Bretagne acceptent le changement de nom de la province en « République du Hatay ». Les turcs disposent alors du contrôle des institutions de la petite république qui vote alors son rattachement à la Turquie. La Turquie reprend alors possession de la province le 23 juin 1939 et Alexandrette change également de nom pour se nommer Iskenderun. Plusieurs milliers d'Arméniens et de chrétiens fuient alors la province.

Pendant la période de la deuxième guerre mondiale, conformément à ce que souhaitaient les Britanniques et les Français, la Turquie ne s'engage pas même si sa position diplomatique reste ambiguë. En revanche, les territoires de la Syrie et de l'Irak sont le théâtre d'affrontement entre les forces alliées représentées par la Grande Bretagne et les forces françaises libres, et les forces françaises du général Dentz restées fidèles au gouvernement de Vichy. En effet, soutenu par ce dernier et la Luftwaffe à qui l'amiral Darlan a accordé une base, Rachid Ali el Gaylani, renverse le pouvoir irakien soutenu par les britanniques le 3 mars 1941. La situation est très vite renversée et, le 1<sup>er</sup> juin, les britanniques reprennent le contrôle de Bagdad. Ils rendent la régence du royaume à Nouri Saïd et soutiennent les forces françaises libres qui chassent le général Dentz et ses troupes de la Syrie et du Liban. Au nom de la France libre, le général Catroux reconnaît alors l'indépendance de ces deux pays. Les troupes franco-britanniques ne quitteront toutefois la Syrie qu'en 1946.

A la fin de la Seconde Guerre Mondiale, la Turquie a récupéré une partie de sa puissance diplomatique, l'Irak reste encore sous forte tutelle britannique au travers de leur allié Nouri Saïd, mais la Syrie nourrit déjà un fort ressentiment considérant le Liban et le Sandjak d'Alexandrette comme faisant partie de son territoire. Si le Liban y est considéré comme une république sœur, le Sandjak d'Alexandrette figure toujours en territoire syrien sur les cartes officielles de ce pays.

### **L'après deuxième guerre mondiale**

En 1946, la Turquie et l'Irak, toujours sous tutelle britannique, signent un premier traité bilatéral concernant les deux fleuves ainsi qu'un traité d'amitié et de bon voisinage. L'obligation faite à la Turquie d'informer l'Irak avant d'entreprendre des travaux est de nouveau affirmée. La création d'Israël et la guerre qui s'ensuit divise encore les riverains du Tigre et de l'Euphrate entre les arabes qui participent à la guerre et les Turcs qui s'en abstiennent. La Syrie ne se remet pas de la défaite et sombre dans une période de chaos où s'affrontent les pro-irakiens et les partisans d'un rapprochement avec l'Égypte de Nasser. Ceux-ci obtiennent la création de la République Arabe Unie (R.A.U.) unissant l'Égypte à la Syrie.

Les deux autres riverains s'inscrivent clairement dans le camp occidental dès le début de la guerre froide. La Turquie cherche alors à se protéger de l'URSS de Staline qui vise les détroits turcs. Les Britanniques fondent au profit de l'Ouest le Pacte de Bagdad en 1955 qui leur allie l'Irak, la Turquie, le Pakistan et l'Iran.

En 1958, en réaction à la création de la R.A.U., l'Irak et la Jordanie s'unissent également en « Union arabe de Jordanie et d'Irak ». Cette union est de courte durée puisque le 14 juillet 1958, le général Abd al-Karim Kassem renverse et assassine le roi Fayçal II. Nouri Saïd se suicide et les Britanniques perdent le contrôle de l'Irak qui se rapproche alors de la R.A.U. et se retire du pacte de Bagdad. L'Irak entre alors dans une période d'instabilité qui ne se termine que le 17 juillet 1968 lorsque le parti Baas prend définitivement le pouvoir. En parallèle, la défaite de la guerre des six jours ébranle la Syrie et les extrémistes du parti Baas au pouvoir depuis peu sont écartés par Hafez el Assad qui ouvre également une période de stabilité. Entre temps, le parti Baas connaît une scission qui divise définitivement les branches syrienne et irakienne du mouvement en 1966. La Turquie n'a pas échappée à cette période d'instabilité puisqu'en 1960, l'armée renverse le pouvoir en place qui revenait sur les principes du Kémalisme.

La stabilisation des états riverains du Tigre et de l'Euphrate entraîne paradoxalement une montée de la tension entre riverains. Dès 1964, la Turquie avait proposé un accord à la Syrie sur le partage des eaux moyennant un accord réciproque sur les eaux de l'Oronte dont le débit ne représente que 1% de celui de l'Euphrate. La signature de ce traité impliquait de fait la reconnaissance de la Turquie comme riverain aval de l'Oronte et donc sa propriété du sandjak d'Alexandrette et fut donc logiquement rejeté par la Syrie. Le fruit des diverses négociations menées en bilatéral puis entre les trois riverains avait abouti en 1965 à une situation où l'Irak, la Syrie et la Turquie revendiquaient respectivement 18, 13 et 14 milliards de m<sup>3</sup> sur l'Euphrate soit une fois et demi le débit du fleuve. Après la défaite de 1967, l'Irak élève ses prétentions à 16 milliards de m<sup>3</sup> alors que la Syrie ne consent à en laisser passer que 9.

## **2. La guerre de l'eau**

### **Les grands barrages**

Jusqu'en 1973, les négociations ne concernaient que des débits théoriques puisque aucun des riverains n'était en mesure d'influencer le débit des fleuves. La stabilisation des états permet l'entreprise de grands travaux et la Turquie ouvre les hostilités en commençant en 1973 le remplissage du barrage de Keban sur l'Euphrate sans concertation avec les riverains situés en aval. Ce dernier étant destiné uniquement à la production d'énergie, il n'était pas censé modifier à terme le débit des fleuves. En 1974, alors que la saison est sèche, la Syrie commence elle aussi le remplissage de son emblématique barrage de la Révolution sur l'Euphrate<sup>19</sup>. Le risque de guerre s'efface toutefois grâce à la forte crue du printemps 1974. Le barrage syrien n'est toujours pas rempli en 1975 et l'Irak réagit de nouveau en avril, affirmant que le débit a atteint un seuil intolérable (4 fois moins que la normale). La Syrie répond qu'elle laisse passer 71% du débit mais la tension monte. Fin avril, la Ligue arabe forme un comité technique pour négocier un partage équitable, mais, le 1<sup>er</sup> mai la Syrie refuse d'y participer. Le 3 mai, l'Arabie Saoudite propose sa

---

<sup>19</sup> Barrage « al-Thawra » qui forme le lac al-Assad

médiation sans succès et l'escalade continue avec l'interdiction de survol prononcée le 13 mai par la Syrie à l'encontre des avions irakiens. En pleine négociation avec Israël sous l'égide d'Henry Kissinger, la Syrie déplace une grande partie de ses troupes massées à la frontière israélienne vers l'Irak. La crise s'efface avec la médiation saoudienne le 3 juin, probablement acquise grâce à une pression de l'URSS sur les deux pays. Un accord secret aurait alors été signé prévoyant une quote-part irakienne de 58% sur les eaux reçues par la Syrie à la frontière turque. L'eau n'était pas la seule cause de la tension entre la Syrie et l'Irak car le conflit trouvait également ses racines dans la scission du parti Baas et les négociations menées par Henry Kissinger avec la Syrie, l'Égypte et Israël<sup>20</sup>. En cette même année 1975, la Syrie déjà en difficulté économique suite à la guerre du Kippour en 1973, intervient dans la guerre civile du Liban où elle restera jusqu'en 2005.

### **La guerre Iran Irak**

Suite à la révolution islamique iranienne de 1979, l'Irak redoute une révolte des chiites du Sud du pays et en déporte 30 000. Le 22 septembre 1980 l'Irak déclare la guerre à l'Iran officiellement au sujet de la frontière du Chatt-el-Arab (delta du Tigre et de l'Euphrate). C'est la guerre Iran-Irak ou première guerre du Golfe. Cette guerre sans résultat s'achève en 1988 mais est l'occasion pour Saddam Hussein d'utiliser l'arme chimique d'une part contre plusieurs villages kurdes du nord de l'Irak en 1983 et contre la ville kurde de Halabjah en 1988, d'autre part contre la ville de Sardasht en Iran en 1987 et 1988<sup>21</sup>. Ces bombardements se traduisent également par l'exode de près de 100.000 Kurdes en Turquie.

Cette guerre s'appuie sur un vieux conflit de frontière sur le Chatt-el-Arab, partie navigable du Tigre et de l'Euphrate. Dès le XVI<sup>ème</sup> siècle, l'Empire ottoman et la Perse se disputent la souveraineté des eaux et il faut attendre 1913 pour qu'un accord soit trouvé. L'Empire ottoman récupère alors le contrôle de la navigation et la frontière est fixée côté iranien à la limite des basses eaux. L'Irak se trouve à nouveau en position de force, soutenu par les Britanniques, lors de la signature du pacte d'amitié irano-irakienne qui repousse la frontière sur la rive iranienne. Après le coup d'état de 1958, les rapports de forces s'inversent puisque l'Irak quitte le pacte de Bagdad. Les occidentaux reportent alors leur soutien sur le régime iranien. L'Iran réclame alors l'abrogation du pacte de 1937 et demande que la frontière soit fixée sur la ligne de thalweg. La tension monte encore à la suite de la défaite arabe de 1967 dans la guerre des six jours. En 1969, l'Iran abroge alors unilatéralement le pacte de 1937 et renouvelle sa revendication sur la frontière. Les deux parties utilisent alors chacun l'arme kurde et soutiennent de manière croisée les mouvements autonomistes kurdes. De graves troubles éclatent alors dans la partie irakienne des zones kurdes avec le soutien massif de l'Iran également soutenu par les occidentaux. Profitant de cette situation, l'Iran occupe en novembre 1971 trois îlots irakiens du détroit d'Ormuz.

---

<sup>20</sup> Habib Ayeb, 1998, p. 110

<sup>21</sup> Journal « Le Monde », 10 juin 2005

Affaibli par les troubles kurdes, la scission du parti Baas et ses mauvais rapports avec ses voisins, l'Irak est contraint d'accepter les revendications iraniennes. Les négociations sont menées par l'Algérie et aboutissent à la signature des accords d'Alger le 6 mars 1975. La ligne de Thalweg devient la frontière officielle et les deux parties s'engagent à abandonner leur soutien aux Kurdes. Au lendemain de la révolution islamique en Iran, Saddam Hussein, craignant le soulèvement des populations chiites vivant dans les marais du Sud-est du pays, utilise l'argument du tracé de la frontière pour déclarer la guerre à l'Iran. Ainsi, il abroge unilatéralement les accords d'Alger le 17 septembre 1980 et lance ses troupes à la conquête de l'Iran le 21. Cette guerre de 9 ans ne débouche finalement sur rien.<sup>22</sup>

### **Le lancement du projet d'Anatolie du Sud-est**

A la fin des années 1970, la Turquie lance le projet d'Anatolie du Sud-est dont l'étude fait l'objet d'un paragraphe dans la dernière partie. Ce projet vise à irriguer 1,8 millions d'hectares de terres agricoles à partir de barrages construits sur le Tigre et l'Euphrate. A la fin du projet, environ 22 milliards de m<sup>3</sup> devraient être prélevés réduisant de 34% le débit des deux fleuves. La Syrie ne se trouve pas alors en position suffisamment forte pour amener la Turquie à négocier et utilise à son tour l'arme kurde dans la négociation lorsque la Turquie annonce en 1984 la construction du premier de la vingtaine de barrages prévus.

Le problème kurde date de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle lorsque l'Empire ottoman met fin à l'autonomie des princes kurdes. Le dernier bastion tombe en 1865 et seul la partie perse échappe à l'intégration dans l'Empire ottoman. Les nombreuses révoltes et leur perception par les occidentaux aboutissent en 1920 à la création d'un état kurde lors de la signature du traité de Sèvres. Cette création restera toutefois théorique car la révolte de Mustapha Kemal, par ailleurs soutenue par les Kurdes qui craignent le péril chrétien, dessine la frontière actuelle de la Turquie. La province kurde de Mossoul revendique également son indépendance, mais les britanniques souhaitant conserver le contrôle du pétrole de la région de Kirkouk, insiste sur la nécessité pour le futur État d'Irak de bénéficier des ressources agricoles de cette région. Ils obtiennent satisfaction auprès de la Société des Nations en 1925 et annexent la province de Mossoul à leur mandat. Le découpage actuel du Kurdistan se trouve ainsi entériné.

De nombreuses rébellions kurdes se sont déroulées depuis en particulier en Turquie et en Irak, mais la partie iranienne a également subi quelques soulèvements dont la création de la république kurde de Mahabad avec l'appui de l'URSS. Cette agitation justifie la signature du pacte de Saadabad en 1937 entre la Turquie, l'Irak, l'Iran et l'Afghanistan pour lutter contre la « subversion kurde ».

Lorsque la Syrie se lance dans le soutien aux séparatistes kurdes de Turquie à partir de 1984, elle choisit de soutenir la guérilla du parti des travailleurs kurdes (PKK). Ce parti,

---

<sup>22</sup> Habib Ayeb, 1998, p. 125-129

d'inspiration marxiste-léniniste, a été créé par Abdullah Öcalan en 1978 dans le but de créer un état kurde regroupant les provinces de Turquie, d'Irak, d'Iran et de Syrie. Ce soutien correspond au lancement de la révolte contre d'état turc dans les provinces kurdes qui correspondent par ailleurs exactement à la zone concernée par le projet d'Anatolie du Sud-est. Malgré la répression massive turque, le PKK reste actif et la tension monte jusqu'au risque de conflit armé qui survient à 4 reprises en 1990, 1993, 1996 et 1998. Ces amorces de conflits alternent avec des accords dans lesquels la Syrie obtient l'affirmation de son quota de 500 m<sup>3</sup>/s sur l'Euphrate contre des clauses reconnaissant les activités illégales du PKK. Toutefois, pour Ankara qui l'accuse d'abriter des bases d'entraînement du PKK au Liban, la Syrie ne respecte pas ses engagements et la dernière crise en octobre 1998 se traduit par une mobilisation militaire massive. La Syrie est contrainte de signer le traité d'Adana le 20 octobre 1998 lui imposant d'abandonner tout soutien au PKK et de refuser l'entrée d'Abdullah Öcalan sur son territoire. Début 1999, ce dernier arrêté par les autorités turques après son expulsion.

En parallèle, la Syrie a négocié avec le Liban en 1994 un accord sur le partage des eaux de l'Oronte sans y intégrer la Turquie puisqu'au regard de la Syrie, la Turquie n'est pas un riverain de ce fleuve.

L'Irak bénéficie également de ses tensions indirectement car, avec la Syrie, il officialise en 1992 la répartition des eaux de l'Euphrate à hauteur de 58% du débit passant à la frontière syro-turque pour l'Irak et 42% pour la Syrie, mais subit également une pression des mouvements kurdes. Suite à la deuxième guerre du Golfe en 1991, les alliés ont incités les chiites au Sud et les Kurdes au Nord à se soulever contre Saddam Hussein, mais sans réel soutien, ces révoltes ont été matées dans le sang. La violence de la répression contre les kurdes amène toutefois l'ONU à adopter la résolution 688 exigeant la fin de la répression et l'envoi d'observateurs. L'Irak se voit également interdire le survol de son territoire au Nord du 36<sup>ème</sup> parallèle, ce qui aboutit ainsi à la création de fait d'une zone kurde indépendante. Ce Kurdistan irakien reste toutefois divisé en deux partis politico-tribaux : le PDK et l'UPK. Le premier, traditionnellement proche de la Turquie, demande l'aide des troupes de Saddam Hussein en septembre 1996 suite à de violents affrontements avec l'UPK et chasse ce dernier de la capitale. Les deux partis trouvent un accord à Washington en septembre 1998 sous pression américaine pour gouverner la province, mais le Kurdistan irakien reste coupé en deux avec le PDK au Nord-ouest et l'UPK au Nord-est du pays. Le mois suivant, les États-Unis votent l'« Iraq Liberation Act » qui prévoit un soutien accru à l'opposition irakienne. Les deux partis kurdes irakiens bénéficient de soutien essentiellement financier.

### **3. Les nouvelles armes**

#### **Stratégie du fort au faible**

La Turquie utilise pour la première fois l'arme de l'eau du 13 janvier au 12 février 1990 alors que les négociations tripartites connaissent quelques difficultés en réduisant sensiblement le

débit de l'Euphrate. La deuxième guerre du Golfe qui fait suite à l'invasion du Koweït par l'Irak donne une nouvelle occasion d'utiliser cette arme. Ainsi, en violation des accords, la Turquie et la Syrie coupent l'écoulement de l'Euphrate pendant 3 jours pendant l'opération « Tempête du désert ». Officiellement, la Turquie menait une opération technique lors du remplissage de la pièce maîtresse du projet d'Anatolie du Sud-est : le barrage Atatürk. Cette guerre affirme une nouvelle fois la scission entre la Syrie et l'Irak puisque le premier était membre de la coalition qui libérait le Koweït.

Parallèlement, la Syrie perdant son arme kurde explore deux nouvelles pistes dans son discours diplomatique pour mettre en échec le projet d'Anatolie du Sud-est ou tout au moins obtenir de sérieuses concessions des autorités turques. La première consiste à saper le financement du projet et la deuxième à lier cette question avec les négociations concernant le processus de paix avec son voisin Israël. La première de ces stratégies s'est révélée la plus efficace jusqu'ici car elle a rejoint le soutien des opinions publiques à la résolution de la question kurde. L'élément déclenchant est la construction du barrage d'Ilisu, plus grand barrage prévu sur le Tigre. Comme nous le verrons par la suite, ce projet implique la noyade d'une région kurde chargée d'histoire et le déplacement de plusieurs dizaines de milliers de personnes. Une forte opposition de la diaspora kurde a motivé la création d'une campagne internationale contre la construction de ce barrage à laquelle la Syrie s'est associée en alarmant également les organisations internationales. L'élan écologique de ces dernières années fait également pression sur les pays grands constructeurs de barrages pour préserver les écosystèmes et la Turquie a également subi les foudres d'organisations non gouvernementales sensibles à la question kurde. Cette pression a abouti au début des années 2000 au retrait des investisseurs britanniques et suisses. La Turquie, en proie à de fortes difficultés financières ces dernières années, a déjà du financer une grande partie du projet d'Anatolie du Sud-est sur ses propres fonds et ne semble pas capable de construire le barrage d'Ilisu seule. D'après l'organisation combattant en Grande-Bretagne ce projet, il semblerait que des financements allemands aient été trouvés récemment pour relancer le projet.

L'autre stratégie syrienne consistant à associer la négociation du partage des eaux du Tigre et de l'Euphrate au processus de paix lié à la question palestinienne ne lui permet pas d'obtenir de résultats directs mais sensibilise les autres partenaires, en particulier les États-Unis et permet de créer une réflexion globale sur la question de l'eau au Proche-Orient.

### **La détente**

A partir de l'an 2000, le dialogue entre la Turquie et la Syrie se normalise sous l'effet conjoint du règlement de la question kurde, de la concession syrienne dans ce domaine, des pressions financières sur la Turquie ou encore la montée des menaces américaines envers l'Irak de Saddam Hussein. Dans ce dernier cas, la Turquie et la Syrie craignent l'instauration d'un état kurde au Nord de l'Irak qui menacerait leur sécurité intérieure. Ainsi des réunions informelles

entreprendront de traiter conjointement la question de la pollution des eaux du Balikh<sup>23</sup>. Jusqu'à l'intervention américaine en Irak, divers progrès sont réalisés dans le dialogue alors même qu'en raison de la sécheresse, la Turquie a diminué le débit de l'Euphrate aux alentours d'un débit moyen de 450 m<sup>3</sup>/s à la frontière syro-turque. L'Irak est également associé à ce dialogue qui aboutit à un engagement de la Turquie à augmenter le débit et à la signature du protocole d'Alep le 19 juin 2002. Les questions sécuritaires et en particulier concernant le terrorisme font également l'objet de plusieurs accords entre la Turquie et la Syrie. L'année 2000 est aussi l'année de la mort du président syrien Hafez el Assad, au pouvoir depuis 1970, remplacé par son fils cadet Bachar. Cette nouvelle présidence s'ouvre par une période de démocratisation partielle, ainsi Riyad Turk, chef du parti communiste est libéré après 15 ans de prison. Cette détente ne dépasse toutefois pas l'année 2001 puisque le gouvernement subissant la critique des opposants en emprisonne 15 en septembre.

L'intervention américaine en Irak est l'occasion pour les Kurdes irakiens de prendre une place dans le dialogue sur le partage des eaux. En effet, ceux-ci sont supportés depuis l'« *Iraq Liberation Act* » par les États-Unis et participent activement à l'intervention militaire anglo-américaine en Irak. A partir du printemps 2003, l'équilibre de la région est profondément modifié. Les États-Unis jusqu'alors seulement présents dans la région dans la péninsule arabique et indirectement par leurs alliés israélien et turc à la frontière syrienne se trouvent projetés en soutien direct au nouvel état irakien jusqu'alors le plus faible dans le dialogue. Le ministère du nouveau gouvernement irakien chargé des questions de l'eau se trouve confié à un Kurde irakien, Abdul Latif Rachid qui déclare dès son arrivée que la part irakienne des eaux de l'Euphrate et du Tigre est insuffisante. Cette nouvelle configuration rapproche la Syrie, souhaitant sortir de son isolement stratégique, et la Turquie, soucieuse de diminuer le poids relatif de l'Irak dans la négociation.

---

<sup>23</sup> Marwa Daoudy, 2005, p. 206

## **TROISIEME PARTIE : SITUATION ACTUELLE FACE A L'EAU**

### **1. La situation syrienne**

La Syrie aborde le XXI<sup>ème</sup> siècle dans une situation difficile. Très affaiblie politiquement sur le plan international comme sur le plan de la politique intérieure, elle se trouve de surcroît dans une situation économique préoccupante et, comme nous l'avons vu en première partie, risque fort de manquer d'eau très rapidement.

Depuis la mort de Hafez el Assad en 2000, la Syrie ne cesse de s'isoler politiquement. Catalogué depuis longtemps comme état favorisant le terrorisme par la communauté internationale, l'attention renforcée sur cette question au lendemain des attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis n'a pas permis au nouveau président d'asseoir sa position au niveau international. Mais depuis l'intervention américaine en Irak et suite aux difficultés que rencontrent les alliés à stabiliser le pays, la Syrie s'est vue accusée par les États-Unis de soutenir le terrorisme qui sévit en Irak. Le dernier épisode de cet isolement diplomatique s'est produit suite à l'assassinat de Rafiq Hariri, ancien premier ministre et candidat aux élections présidentielles le 14 février 2005. Ce dernier fédérait l'opposition syrienne à la présence militaire de la Syrie au Liban. La Syrie a en effet très vite été désignée comme le commanditaire de cet attentat, piste confortée par l'enquête en cours. En décembre 2005, sous la pression de Jacques Chirac et de Georges W. Bush, le gouvernement syrien accepte que cinq responsables syriens soient entendus par les enquêteurs de l'ONU tout en continuant à nier toute implication de la Syrie dans cette affaire. En perdant son dernier allié dans la région, la Syrie se trouve géographiquement très isolée, coincée entre le bloc américain constitué par Israël, la Turquie et l'Irak, la république « sœur » du Liban qui la rejette et la Jordanie qui ne lui apporte qu'une aide modérée.

Sur le plan intérieur, la situation n'est pas meilleure. Depuis la révolution islamique en Iran, le pays est également affaibli par la montée d'une opposition islamique radicale. Dès 1980, des troubles avaient éclaté et en 1982, Hafez el Assad écrasait une insurrection des frères musulmans dans la ville de Hama. Le pays accueille également 400 000 réfugiés palestiniens à qui, comme les autres pays vers lesquels les Palestiniens ont émigré à l'exception de la Jordanie, il n'accorde aucun plan d'intégration, leur refusant la nationalité syrienne et leur fermant une grande part des emplois. Économiquement, la Syrie tire une part comprise entre 50 et 60% de ses revenus à l'exportation du pétrole dont la production représente plus d'un tiers du PIB. Hors les réserves syriennes sont insuffisantes et la Syrie devrait devenir importatrice de pétrole dans moins de 10 ans selon les prévisions actuelles<sup>24</sup>. Le budget de la défense pèse très lourd sur les finances puisque il représente plus de 40% des dépenses. L'armée syrienne compte 400 000 hommes auxquels s'ajoutent 200 000 personnes travaillant dans les services de sécurité de l'État. Autre handicap, l'administration hérite

---

<sup>24</sup> Marwa Daoudy, 2005, p. 101-102 citant l'administration de l'information sur l'énergie du gouvernement américain en 2001

d'une tradition bureaucratique issue du modèle soviétique. Ainsi, l'industrie se trouve en grande partie sous le contrôle de l'État.

L'agriculture représente 30% du PIB essentiellement axée sur les cultures céréalières, la production de fruits et de coton. Elle représente depuis les années 1960 une priorité gouvernementale, identifiée avec la production d'énergie comme un des piliers de la sécurité de l'État. Paradoxalement, cette politique de sécurité alimentaire a affaibli l'agriculture syrienne. Conséquence immédiate, la part des eaux allouée à l'agriculture dépasse les 90% du volume consommé ce qui rend celle-ci particulièrement sensible aux sécheresses. Mais tous facteurs confondus : salinité des terres due à des techniques d'irrigation archaïques, défaillance des réseaux de distribution, réduction du volume descendant de Turquie, et bien sûr démographie galopante, la Syrie est passée d'un taux d'autosuffisance de 78% dans les années 1970 à 48% au début des années 1990 malgré l'augmentation de la surface cultivée. Les années de sécheresse de la décennie ont fait alterner des années de déficit grave avec des années où la Syrie réussit à exporter une part de ces céréales<sup>25</sup>. La situation devrait logiquement s'aggraver dans les années à venir sous l'effet des facteurs que nous venons d'évoquer mais également par l'incapacité de l'administration syrienne à contrôler les agriculteurs. Le système de subvention de l'eau ne les incite en effet pas à économiser l'eau puisque son faible coût n'est de plus calculé que sur la surface irriguée et non la consommation réelle. Pour terminer ce tableau noir, les agriculteurs pompent abusivement dans les ressources souterraines pour compenser les manques d'eaux de surface. Ainsi, sur les 122 276 puits recensés en 1997 par la F.A.O., 53 453 ne bénéficiaient d'aucune autorisation<sup>26</sup>. Cette même logique de gaspillage s'est installée sur la consommation d'énergie électrique qui bénéficie également du système de subvention gouvernemental.

Pour améliorer sa situation, outre l'amélioration des apports externes, la Syrie doit améliorer globalement sa gestion de l'eau. Parmi les pistes explorées, le dessalement de l'eau de mer peut compléter les ressources à l'Ouest dans le bassin de l'Oronte, mais ces techniques sont encore trop coûteuses d'autant plus que la Syrie ne disposera plus dans les années à venir d'assez de pétrole. La seule véritable piste consiste en une meilleure gestion globale de l'eau qui consisterait à lutter contre les pertes et le gaspillage et permettre plusieurs cycles d'emploi de l'eau par la construction de station de retraitement de l'eau.<sup>27</sup>

## **2. La nouvelle situation en Irak**

Depuis l'effondrement du régime de Saddam Hussein, l'Irak se trouve dans une situation relativement instable. Agité par de très nombreux attentats terroristes commis contre les forces américaines, les représentants du nouveau gouvernement mais également entre communautés religieuses. D'un point de vue macroscopique, l'Irak est divisé en trois zones ethnico-religieuses :

---

<sup>25</sup> Marwa Daoudy, 2005, p. 81

<sup>26</sup> id, p. 97

<sup>27</sup> id, p. 104-107

une zone kurde au Nord, une zone arabe sunnite au centre et une zone chiite au Sud-est représentant plus de la moitié de la population totale. La carte présentée en annexe 3 montre l'imbrication complexe de ces zones. Il est très difficile de dire aujourd'hui ce qui adviendra de l'Irak dans les années à venir, mais son avenir peut fortement bousculer les négociations sur le partage des eaux du Tigre et de l'Euphrate.

La région kurde du Nord de l'Irak ne semble plus vivre au même rythme que le reste du pays. Intégrés pour la première fois au gouvernement depuis 1974, les Kurdes bénéficient depuis la répression de 1991 d'une protection internationale. Comme nous l'avons vu plus haut, les Kurdes ne sont pas un peuple uni et une indépendance réelle semble compromise. En effet, le soutien d'une partie des opinions publiques à la création d'un Kurdistan s'oppose aux intérêts politiques de la Turquie et de l'Iran qui craignent de telles revendications sur leurs territoires respectifs et reçoit donc peu de soutien des gouvernements occidentaux soucieux de ne pas fâcher la Turquie. Le parti kurde PDK soigne d'ailleurs ses relations avec les turcs en modérant ses velléités d'indépendance. L'autonomie du Kurdistan irakien ne peut en revanche difficilement être remise en cause. Sur le plan de l'eau, le Kurdistan ne rencontre pas de problèmes puisqu'il bénéficie de la région la plus arrosée de l'Irak et n'est pas concerné par la surexploitation de l'Euphrate. Seul la construction des barrages d'Ilisu et de Cizre pourrait lui nuire, mais ces barrages ne constituent pas une arme aussi efficace que le dispositif de barrages construits sur l'Euphrate car leur capacité est plus faible et ne contrôle pas les affluents.

Une partition du reste de l'Irak entre chiites et sunnites semble également difficilement envisageable car la répartition actuelle des factions nécessiterait de fort déplacement de population. La région à majorité sunnite est de plus la plus aride et la plus défavorisée sur le plan de l'agriculture. Le facteur qui pourrait donc le plus peser sur la Turquie et modifier la négociation du partage des eaux est le soutien des occidentaux, et en particulier des américains, au(x) gouvernement(s) irakien(s).

### **3. La politique turque**

La politique de la Turquie s'inscrit dans trois axes principaux. Outre son ambition d'intégrer l'Union européenne et son attachement au bloc occidental, la Turquie cherche depuis l'effondrement du bloc soviétique à restaurer son influence régionale d'une part sur le Moyen-Orient, ancienne propriété de l'Empire ottoman, d'autre part sur les pays d'Asie centrale peuplés majoritairement de peuples turkmènes. Les deux premiers axes donnent à la Turquie une stature certaine dans la négociation, mais les contraintes qui lui sont fixées par les critères européens et le poids des opinions publiques occidentales l'oblige à adopter une conduite moins soumise à la critique aussi bien dans ses rapports avec ses voisins que dans le traitement qu'elle réserve aux minorités ethniques et religieuses. Inversement, sa position stratégique et son poids régional obligent les états à tempérer leurs récriminations pour garder cet allié fidèle. Cet équilibre subtil n'est pas sans conséquences sur les négociations sur le partage des eaux du Tigre et de l'Euphrate.

### **Les enjeux géopolitiques du projet d'Anatolie du Sud-est (GAP)**

Lancé à la fin des années 1970, le GAP est d'abord un projet de développement de la région la plus pauvre de l'Anatolie. Principalement basé sur la domestication des eaux du Tigre et de l'Euphrate, son objectif premier est de développer l'agriculture en irriguant 1,8 millions d'hectares et de produire 7 400 MWh par an. A ceci s'ajoutent différents projets de développement général telles les infrastructures de transport. Mais le GAP présente également des avantages géopolitiques conséquents tant sur le plan de la politique intérieure qu'extérieure.

Le GAP n'est pas à proprement parler un projet nouveau, mais s'inscrit dans la continuité des études et travaux entrepris depuis les années 1930. La région concernée représente 9,5% du territoire national turc dans laquelle le niveau moyen de ressources par habitant était inférieur de 53% à la richesse moyenne du pays en 1985. La population concernée représente 8,5% de la population du pays et est constituée en grande partie de Kurdes. Les objectifs initiaux de ce projet étaient bien sûr économiques mais comportait également un volet social. En développant l'agriculture, les infrastructures et l'industrie, la population pourrait s'enrichir et se moderniser. Ces objectifs sociaux se déclinaient en sept chapitres :

- la modernisation des structures familiales et sociales locales,
- la modernisation des structures agraires et agricoles,
- l'arrêt de l'hémorragie migratoire qui gonfle les bidonvilles des grandes villes en inversant l'image de la région, en supprimant le chômage, en intégrant les femmes dans les structures économiques et en surveillant les aspects sanitaires et environnementaux,
- le développement de la formation professionnelle en prenant soin d'intégrer les femmes et les jeunes filles,
- la surveillance des changements environnementaux et climatiques liés au passage à une irrigation massive et de leurs conséquences sur la santé,
- la surveillance de la démographie de la population régionale,
- le soutien aux populations nouvellement sédentarisées ou déplacées suite aux mises en eaux des barrages afin de favoriser leur intégration dans ce nouvel environnement.<sup>28</sup>

Outre l'ambition de développement économique global du pays, l'enrichissement des populations kurdes devrait contribuer à diminuer leur volonté séparatiste et ainsi régler la question kurde en les intégrant à l'espace économique turc.

En guérilla depuis 1984, la région est agitée par le parti des travailleurs kurdes (PKK), structure généralement classée parmi les organisations terroristes. Parmi les avantages géopolitiques moins avouables du projet, le déplacement des populations concernées par les projets

---

<sup>28</sup> Stéphane de Tapia, 2003

de barrage d'Ilisu et de Cizre devrait permettre d'isoler géographiquement la population kurde de Turquie de celle d'Irak. En effet, ces deux barrages inonderont la vallée du Tigre sur une centaine de kilomètres en amont de la frontière avec l'Irak et devraient engendrer le déplacement de plus de 10 000 personnes. Complétant l'éventail des outils géopolitiques, la Turquie dispose d'une capacité de stockage de l'ordre de deux fois le débit annuel de l'Euphrate et, à terme, de la moitié du débit annuel du Tigre entrant en Irak. Comme nous l'avons vu en deuxième partie, la Turquie a prouvé qu'elle pouvait couper le débit de l'Euphrate à deux reprises en 1990 et 1991.

Les difficultés liées au financement du projet évoquées en deuxième partie ont conduit la Turquie à modifier son argumentaire officiel en y ajoutant des composantes environnement, tourisme et culture. La construction du barrage d'Ilisu catalyse aujourd'hui toutes les oppositions au projet d'Anatolie du Sud-est. Ainsi, le gouvernement turc est attaqué par la diaspora kurde bien sûr, mais également par les organisations non gouvernementales et l'ONU alertée par les autres riverains. La noyade prévue de la ville d'Hasankeyf et de ses nombreux vestiges est ainsi devenue l'emblème de l'impact sur le patrimoine kurde, mais le gouvernement turc est également accusé d'avoir mal géré les déplacements précédents de population lors de la construction des barrages sur l'Euphrate. Selon les opposants au projet, les principaux bénéficiaires des dédommagements seraient les grands propriétaires kurdes alors que les populations rurales auraient grossi les bidonvilles des grandes villes.

| Année | Turquie                    |                                  |             | Production hydroélectrique du GAP (GWh) | Part du GAP                                        |                                           |
|-------|----------------------------|----------------------------------|-------------|-----------------------------------------|----------------------------------------------------|-------------------------------------------|
|       | Production thermique (GWh) | Production hydroélectrique (GWh) | Total (GWh) |                                         | Part du GAP dans la production hydroélectrique (%) | Part du GAP dans la production totale (%) |
| 1995  | 52 548                     | 31 973                           | 84 521      | 16 114                                  | 50,4                                               | 19,1                                      |
| 1996  | 54 448                     | 40 423                           | 94 871      | 19 314                                  | 47,8                                               | 20,4                                      |
| 1997  | 63 299                     | 39 764                           | 103 063     | 19 385                                  | 48,8                                               | 18,8                                      |
| 1998  | 68 677                     | 42 224                           | 110 901     | 20 053                                  | 47,5                                               | 18,1                                      |
| 1999  | 81 800                     | 34 629                           | 116 429     | 14 781                                  | 42,7                                               | 12,7                                      |
| 2000  | 94 041                     | 30 881                           | 124 922     |                                         |                                                    |                                           |
| 2001  | 98 720                     | 24 005                           | 122 725     |                                         |                                                    |                                           |
| 2002  | 94 717                     | 33 683                           | 129 400     |                                         |                                                    |                                           |

Tableau 3 : Importance du GAP et de l'hydroélectricité dans la production énergétique de la Turquie<sup>29</sup>

Si l'essentiel des ouvrages hydrauliques du projet est construit à l'exception des barrages d'Ilisu et de Cizre, seules 10% des surfaces prévues sont irriguées à ce jour<sup>30</sup>. Ce retard,

<sup>29</sup> Sources : <http://www.gap.gov.tr/English/enerji.html> et Hors série « Atlaséco » du Nouvel Observateur - Janvier 2006

essentiellement lié à des difficultés internes, permet également à la Turquie de modérer l'impact des barrages. Un prélèvement plus massif pourrait en effet nuire à son image sur le plan international et compliquer encore davantage le dossier des barrages d'Ilisu et de Cizre qui doivent compléter les 25% d'énergie hydroélectrique manquante. Le tableau n°3 ci-dessus illustre l'importance du GAP dans la production énergétique nationale. On y perçoit également les grandes variations de ce mode de production liées aux conditions climatiques.

L'annexe 2 de ce document répertorie les ouvrages turcs construits sur le Tigre et l'Euphrate.

### **Politique extérieure de la Turquie**

A la fin de la deuxième guerre mondiale, la Turquie a choisi de rejoindre le bloc occidental lors de la guerre froide. En partie légitimée par les ambitions historiques de la Russie sur les détroits turcs, cette volonté a toujours été confirmée quels que soient les régimes en place et réaffirmée à des moments clefs tels la deuxième guerre du Golfe en 1991 ou encore dans son soutien à Israël. Ce choix était également un choix économique car depuis la révolte d'Atatürk, la Turquie s'est lancée dans un processus de modernisation. Dès 1959, quelques mois après l'entrée en vigueur des traités de Rome, elle a présenté sa demande d'association à la Communauté économique européenne, appelée Marché commun à cette époque. Cette demande n'a toujours pas été finalisée 47 ans plus tard mais est toujours soutenue par les États-Unis et leurs relais en Europe qui souhaite conserver cet allié dans leur camp. L'exploitation et le partage des eaux du Tigre et de l'Euphrate n'ont pas d'incidence directe sur la politique turque en direction de l'Asie mineure, en revanche ses ambitions économiques et sa volonté de puissance régionale y sont liées. Au début du GAP la Turquie revendiquait le droit d'utiliser les eaux des deux fleuves à sa guise considérant que puisqu'ils n'étaient pas navigables, le statut de fleuve international ne pouvait leur être reconnu. La pression internationale aidant, l'argumentaire a évolué. Dans une deuxième phase, la Turquie a considéré l'eau comme une ressource naturelle au même titre que le pétrole. Désormais, le discours s'oriente vers la revendication d'une utilisation optimale des eaux et non équitable d'une part, d'autre part la Turquie propose depuis quelques années de fournir l'eau aux pays déficitaires du Moyen-Orient.

La Syrie et l'Irak revendiquent généralement une répartition équitable des eaux, l'Irak se fondant également sur les droits acquis. L'argument principal des Turcs se base sur les échecs syriens dans leurs projets d'irrigation évoqués précédemment. Ainsi, le gouvernement turc propose d'utiliser prioritairement les eaux des fleuves pour l'irrigation complémentaire des terres turques qui bénéficient par ailleurs de pluies régulières au lieu d'irriguer les terres sujettes à la salinisation (utilisation optimale contre utilisation équitable). La Turquie met également en avant sa maîtrise

---

<sup>30</sup> Ce chiffre est issu des données officielles de la direction des ouvrages hydrauliques du gouvernement turc et récapitulés en deuxième annexe. Dans son ouvrage (p118), Marwa Daoudy indique que le taux de réalisation du GAP est de 12,8% pour les projets d'irrigation soit un peu plus que calculé ici.

plus forte des techniques d'irrigation. La Syrie et l'Irak n'ont jamais accepté ces conditions car même s'ils obtenaient une contrepartie en productions alimentaires, cette situation les mettrait sous forte dépendance de leur puissant voisin.

Dans le même esprit de valorisation de leurs ressources en eau, les Turcs ont proposé dès 1986 le projet des « pipelines de la paix » à la communauté internationale. Il consiste à détourner les rivières Ceyhan et Seyhan pour acheminer leurs eaux vers deux pipelines, l'un long de 2650 kilomètres chargé d'acheminer 3,5 millions de m<sup>3</sup> par jour vers la Syrie, la Jordanie, la Palestine et Israël, l'autre long de 2900 kilomètres et transportant 2,5 millions de m<sup>3</sup> par jour vers la Syrie, l'Irak, le Koweït, l'Arabie Saoudite, Bahreïn, le Qatar, les Emirats arabes unis et Oman. Le financement de ce projet serait assuré par une redevance sur la consommation fixée à l'époque à 1,5 dollar par m<sup>3</sup> <sup>(31)</sup>. Dans cette situation, la Turquie rééquilibrerait sa balance commerciale avec les pays du Golfe dont elle dépend pour son approvisionnement en pétrole. L'explosion de la consommation de pétrole est illustrée par le tableau n°3 pour la seule production d'électricité. Un tel projet aurait mis l'ensemble des états de la région sous dépendance de la Turquie pour une ressource vitale. Initialement accepté sur le principe par la Syrie<sup>32</sup>, il fut rejeté par les états arabes pour trois raisons. La première était qu'il créait une dépendance supplémentaire vis-à-vis d'un pays non arabe, la deuxième qu'il niait les droits de la Syrie et de l'Irak sur les eaux du Tigre et de l'Euphrate et enfin, qu'en le signant, ils reconnaissaient implicitement l'existence d'Israël<sup>33</sup>. Seul Israël achète aujourd'hui de l'eau à la Turquie livrée par la mer.

---

<sup>31</sup> Habib Ayeb, 1998, p.184-185

<sup>32</sup> Dans le "Protocol on matters pertaining to economic cooperation between the Syrian Arab Republic and the Republic of Turkey", signé le 17 juillet 1987 à Damas, la Syrie agréa le principe du projet des pipelines de la paix, et prévoit des négociations ultérieures pour la réalisation finale du projet

<sup>33</sup> Habib Ayeb, 1998, p.184-185

## Conclusion

Au Moyen-Orient, région déchirée depuis la Première Guerre Mondiale, l'effondrement du bloc soviétique a accentué le contraste déjà fort qui existait entre les pays riverains du Tigre et de l'Euphrate. Les pays arabes sont totalement dépendants de leurs voisins non arabes pour leur approvisionnement en eau et diplomatiquement faibles tandis que la Turquie, Israël et l'Iran sont en position forte sur ces deux plans. La Syrie a perdu toutes ses armes dans la négociation sur le partage des eaux : le soutien soviétique n'existe plus et l'arme terroriste est devenue dangereuse à manipuler depuis les attentats du 11 septembre 2001. Seule lui reste l'émotion des opinions publiques, mais cette arme ne pourrait agir qu'après le déclenchement d'une réelle et visible pénurie. Le gouvernement syrien, également faible politiquement sur le plan intérieur, pourrait avoir cédé avant sous la pression des mouvements communautaires. De son côté, l'Irak est actuellement trop enfermé dans ses problèmes de sécurité intérieure pour inquiéter la Turquie sur ce plan et risque lui aussi d'éclater sous les pressions communautaires<sup>34</sup>. Les seuls véritables freins à l'avancement des ambitions turques liées au projet d'Anatolie du Sud-est sont donc son ambition d'intégrer l'Union européenne, et les problèmes financiers qu'elle rencontre. En effet, le besoin de montrer son adhésion aux valeurs de la communauté l'a déjà obligée à modifier son projet - au moins en terme de communication - et à mettre l'accent sur les ambitions sociales. Coté économique, la solution trouvée a été de financer les aspects contestables sur fonds internes et à solliciter les financements externes pour le reste. Cette politique n'a pas amélioré les finances turques déjà problématiques dans les années 1990, et le projet du barrage d'Ilisu est toujours bloqué, mais l'ensemble du dispositif sur l'Euphrate a été construit et les projets d'irrigation massive finiront pas aboutir car leur avancement est beaucoup plus discret que la construction d'un barrage.

Depuis les attentats du 11 septembre 2001 et les mouvements de repli communautaire au niveau mondial, la Turquie se trouve dans une situation ponctuellement plus favorable. La lutte mondiale contre le terrorisme affaiblit l'image de population opprimée des Kurdes, le refroidissement des relations avec l'Europe amoindrit sa capacité à influencer les positions turques, et enfin les Etats favorables à l'entrée de la Turquie dans le bloc européen et les Etats-Unis en particulier n'ont pas intérêt à salir l'image de ce pays par des remontrances trop marquées. Dans ce contexte général de balkanisation du Moyen-Orient, il est probable que la question de l'eau ne trouvera pas de solution sans une intervention globale des pays occidentaux et des Nations Unies, mais la faiblesse globale des ressources nécessitera alors une forte implication de la Turquie. Si le dessalement peut offrir une solution viable pour les pays côtiers tel Israël, le coût de ces solutions et leur excessive consommation d'énergie n'offrira probablement pas une solution globale au problème de l'eau dans cette région. Ainsi, d'un point de vue macroscopique, le développement des

---

<sup>34</sup> En mars 2006, les principaux attentats en Irak ne semblent plus dirigés vers les forces américaines mais se créent une situation que certains qualifient déjà de guerre civile entre chiites et sunnites.

autres pays ne peut être envisagé sans l'apport des seules ressources disponibles en quantité suffisante au Moyen-Orient : les eaux turques.

On peut toutefois imaginer que la communauté internationale pourrait obliger la Turquie à rendre à l'Euphrate son débit naturel, mais cette hypothèse est peu probable et ne résoudrait pas les problèmes d'eau en Jordanie, dans les territoires palestiniens ni au Sud de la Syrie. Reste donc à étudier le projet des « pipelines de la paix » ou l'une des autres solutions proposées par les Turcs mettant ainsi la région sous leur dépendance. Seul l'Iran, qui fournit déjà de l'eau au Qatar, peut contester en partie cette domination. Finalement, la boîte de pandore ouverte par le traité de Sèvres n'est probablement pas prête de se refermer et pourrait aboutir à une forme de restauration de l'Empire ottoman.

## BIBLIOGRAPHIE

- Habib AYEYB**, « L'eau au Proche-Orient, la guerre n'aura pas lieu », Kharthala-Cedej, 1998
- Marwa DAOUDY**, « Le partage des eaux entre la Syrie, l'Irak et la Turquie », CNRS Éditions, 2005
- Mohamed LARBI BOUGUERRA**, « Les batailles de l'eau », Charles Léopold Mayer, 2003
- Hayeb BENKENOUN** ? « L'eau douce dans tous ses états », Nathan, 1999
- Assemblée parlementaire du conseil de l'Europe**, Rapport d'information de la commission de la culture, de la science et de l'éducation : « Aspects culturels du projet relatif au barrage d'Ilisu, Turquie », Doc 9301, 18 décembre 2001
- Commission mondiale des barrages** : « Guide du citoyen pour la commission mondiale des barrages » (traduit par Marie Arnould), International Rivers Networks, Berkeley, 2002
- Export Credits Guarantee Department**, (UK's official export credit agency) - Ilisu Engineering Group, « Ilisu Dam and HEPP Environmental Impact Assessment Report », avril 2001
- Sénat** - Rapport de groupe d'amitié n°44, « La Syrie à la croisée des chemins », 1<sup>er</sup> mars 2005
- Sénat** - Rapport d'information n° 37 de la commission des affaires étrangères, « Mission effectuée du 14 au 19 septembre 2003 en Turquie », 22 octobre 2003
- Sénat** - Rapport d'information n° 51 de la commission des affaires étrangères, « Mission effectuée du 12 au 17 septembre 2000 en Syrie », 25 octobre 2000
- Nouvel Observateur** - Hors série « Atlaséco », Janvier 2006

### Sources Internet

#### Sources gouvernementales

- [http://www.gap.gov.tr/index\\_en.php](http://www.gap.gov.tr/index_en.php) : Site officiel du projet d'Anatolie du Sud-est (GAP)
- <http://www.dsi.gov.tr/english/> : Site officiel de l'agence des ouvrages hydrauliques du gouvernement turc
- <http://www.dsi.gov.tr/tricold/> : Site de la commission turque des grands barrages, membre de la commission internationale des grands barrages
- <http://www.icold-cigb.org/> : Site de la commission internationale des grands barrages
- <http://www.iraqi-mwr.org/payv/> : Site du ministère des ressources aquatiques de la république d'Irak
- <http://webfea-lb.fea.aub.edu.lb/fea/research/erg/web/Policy%20Paper%20Syria.pdf> : Ministère de l'électricité de la République arabe de Syrie, « Identification of National Energy Policies and Energy Access in Syria », 15 mars 2005
- <http://www.dree.org/documents/57/62783.pdf> : Mission économique de l'ambassade de France en Syrie, « L'eau en Syrie, situation générale », 22 juin 2003

#### Sources issues d'organisations internationales

- <http://www.fao.org/ag/agl/aglw/aquastat/countries/syria/index.stm> : Food and agriculture organization of the United Nations, « Syria », 1997

### Sources universitaires

- [http://xxi.ac-reims.fr/fig-st-die/actes/actes\\_2003/detapia/article.htm](http://xxi.ac-reims.fr/fig-st-die/actes/actes_2003/detapia/article.htm) : Stéphane de Tapia, « Le projet GAP en Turquie : aménagement du territoire, politique intérieure et géopolitique », 2003
- <http://www.american.edu/TED/ice/tigris.htm> : Tevfik Emin Kor, « Tigris-Euphrates River Dispute », 1997
- <http://trinome.ac-rouen.fr/geopolitiqueeau.htm> : Georges MUTIN, « Les eaux conflictuelles du Moyen-Orient », 11 février 2003
- [http://www.vertigo.uqam.ca/vol4no3/art2vol4no3/georges\\_mutin.html](http://www.vertigo.uqam.ca/vol4no3/art2vol4no3/georges_mutin.html) : Georges MUTIN, « Le Tigre et l'Euphrate de la discorde », décembre 2003
- <http://funredes.org/aqua/files/droit/SIRONNEAU.rtf> : Jacques SIRONNEAU, « Le droit international de l'eau existe-t-il ? », 2003
- <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/asie/syrie.htm> : « Syrie », 11 mai 2005
- <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/asie/irak.htm> : « Irak », 19 décembre 2005
- <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/asie/turquie.htm> : « Turquie », juin 2005

### Presse en ligne

- <http://www.monde-diplomatique.fr/cahier/irak/chrono-kurde> : Le Monde Diplomatique, « L'histoire d'un peuple divisé » (*histoire du peuple kurde*)
- [http://rfi.fr/actufr/articles/066/article\\_37178.asp](http://rfi.fr/actufr/articles/066/article_37178.asp) : « Euphrate : la Syrie ouvre les vannes », 29 juin 2005

### Autres sources

- [http://www.stratisc.org/strat\\_055\\_DARMAILLÉ.html](http://www.stratisc.org/strat_055_DARMAILLÉ.html) : Bernadette d'ARMAILLÉ, « L'eau, un levier de puissance pour la Turquie », 2005
- <http://www.allaboutturkey.com/gap.htm> : « GAP Project », 2005
- [http://www.ataturquie.asso.fr/informations\\_yalap.htm](http://www.ataturquie.asso.fr/informations_yalap.htm) : Antoni YALAP, « Güneydogu Anadolu Projesi (G.A.P) Projet de l'Anatolie du Sud-est »
- <http://www.rivernet.org/turquie/ilisu.htm> : « The Ilisu dam project »

### Publications sur Wikipédia

#### Catégorie: Projet d'Anatolie du Sud-est

Projet d'Anatolie du Sud-est  
 Histoire du partage des eaux du bassin Tigre-Euphrate depuis 1916  
 Liste des ouvrages hydrauliques du GAP  
 Tigre (fleuve)  
 Euphrate

#### Catégorie:Barrage turc

225 articles créés concernant les barrages turcs référencés par la commission turque des grands barrages (<http://www.dsi.gov.tr/tricold/>)

**Catégorie: Barrage irakien**

12 articles créés référençant les barrages irakiens

**Catégorie: Barrage syrien**

4 articles créés référençant les barrages syriens

**Autres articles modifiés ou créés lors des travaux sur ce mémoire**

Histoire de la Syrie

Histoire de l'Irak

Géographie de la Syrie

Barrage d'Ilisu

Oronte

Économie de la Turquie

Économie de la Syrie

Union patriotique du Kurdistan

Parti démocratique du Kurdistan

**Cartes créées lors des travaux sur ce mémoire**

Image:Bassin Tigre Euphrate.jpg (carte des ouvrages hydrauliques du bassin supérieur du Tigre et de l'Euphrate)

Image:Barrages irakiens.png (carte des ouvrages hydrauliques du bassin inférieur du Tigre et de l'Euphrate)

## Annexe 1 : Extrait du traité de Sèvres créant le Kurdistan

(...)

### SECTION III : KURDISTAN

**Article 62** : Une Commission siègent à Constantinople, et composée de trois membres respectivement nommés par les Gouvernements britannique, français et italien, préparera, dans les six mois à dater de la mise en vigueur du présent Traité, l'autonomie locale pour les régions, où domine l'élément kurde, situées à l'Est de l'Euphrate, au Sud de la routière méridionale de l'Arménie, telle qu'elle pourra être déterminée ultérieurement, et au Nord de la frontière de la Turquie avec la Syrie et la Mésopotamie, conformément à la description donnée à l'article 27, II-2° et 3°. A défaut d'accord unanime sur quelque question, celle-ci sera référée par les membres de la Commission à leurs Gouvernements respectifs. Ce plan devra comporter des garanties complètes pour la protection des Assyra-Chaldéens et autres minorités ethniques ou religieuses dans l'intérieur de ces régions et, dans ce but, une commission comprenant des représentants britannique, français, italien, persan et kurde visitera les lieux pour examiner et décider quelles rectifications, s'il y a lieu, devraient être faites à la frontière de la Turquie là où, en vertu des dispositions du présent Traité, cette frontière coïncide avec celle de la Perse.

**Article 63** : Le Gouvernement ottoman s'engage, dès à présent à accepter et à exécuter les décisions de l'une et de l'autre commissions prévues à l'article 62, dans les trois mois de la notification qui lui en sera faite.

**Article 64** : Si, dans le délai d'un an à dater de la mise en vigueur du présent Traité, la population kurde, dans les régions visées à l'article 62, s'adresse au Conseil de la Société des Nations en démontrant qu'une majorité de la population dans ces régions désire être indépendante de la Turquie et si le Conseil estime alors que cette population est capable de cette indépendance et s'il recommande de la lui accorder, la Turquie s'engage, dès à présent, à se conformer à cette recommandation et à renoncer à tous droits et titres sur ces régions.

Les détails de cette recommandation seront l'objet d'une convention spéciale entre les Principales Puissances alliées et la Turquie.

Si ladite renonciation a lieu et lorsqu'elle aura lieu, aucune objection ne sera élevée par les Principales Puissances alliées à l'encontre de l'adhésion volontaire à cet Etat kurde indépendant, des kurdes habitant la partie du Kurdistan comprise jusqu'à présent dans le Vilayet de Mousoul.

(...)

**Annexe 2 : Liste des ouvrages construits dans le cadre du projet d'Anatolie du Sud-est et des projets connexes**

**1. Bassin de l'Euphrate**

| Ouvrages du GAP dans le bassin de l'Euphrate |                                    |               |                     |                      |                                  |
|----------------------------------------------|------------------------------------|---------------|---------------------|----------------------|----------------------------------|
| Projet                                       | Surface irriguée prévue (hectares) | Capacité (MW) | Production (GWh/an) | Province             | état ou année de mise en service |
| <b>1. Barrage de Karakaya</b>                | -                                  | 1 800         | 7 354               | Diyarbakir/Sanliurfa | 1987                             |
| <b>2. Projet du bas-Euphrate</b>             | 702 613                            | 2 450         | 9 024               |                      |                                  |
| Barrage Atatürk                              | -                                  | 2 400         | 8 900               | Adiyaman/Sanliurfa   | 1992                             |
| Usine hydroélectrique de Sanliurfa           | -                                  | 50            | 124                 | Sanliurfa            | Constr.                          |
| Tunnels de Sanliurfa et irrigation           | 470 135                            | -             | -                   | Sanliurfa            |                                  |
| • Irrig. Sanliurfa Harran                    | 152 353                            | -             | -                   | Sanliurfa            |                                  |
| • Irrig. Mardin Ceylanpinar par gravité      | 94 929                             | -             | -                   | Mardin/Sanliurfa     | Constr.                          |
| • Irrig. Mardin Ceylanpinar pompage          | 118 264                            | -             | -                   | Mardin/Sanliurfa     | Planifié                         |
| • Pompage eaux souterraines                  | 104 589                            | -             | -                   | Mardin/Sanliurfa     | Planifié                         |
| Pompage Sirevek Hilvan                       | 185 092                            | -             | -                   | Sanliurfa            | Planifié                         |
| Pompage Bozova                               | 47 386                             | -             | -                   | Sanliurfa            | Planifié                         |
| <b>3. Projet des rives de l'Euphrate</b>     | -                                  | 861           | 3 170               |                      |                                  |
| Barrage de Birecik                           | -                                  | 672           | 2 518               | Gaziantep/Sanliurfa  | 2000                             |
| Barrage de Karkamis                          | -                                  | 189           | 652                 | Gaziantep/Sanliurfa  | 1999                             |
| <b>4. Projet Suruç-Yaylac</b>                | 114 826                            | -             | -                   | Sanliurfa            | Planifié                         |
| Irrigation de Yaylac                         | 20 012                             | -             | -                   | Sanliurfa            | Planifié                         |
| Irrigation de Suruç                          | 94 814                             | -             | -                   | Sanliurfa            | Planifié                         |
| <b>5. Projet Adiyaman-Kahta</b>              | 76 926                             | 143           | 509                 |                      |                                  |
| Barrage de Çamgazi                           | 6 532                              | -             | -                   | Adiyaman             | 1998                             |
| Barrage de Gömikan                           | 6 868                              | -             | -                   | Adiyaman             | Planifié                         |
| Barrage de Koçali                            | 21 605                             | 40            | 120                 | Adiyaman             | Planifié                         |
| Barrage de Sirimtas                          | -                                  | 28            | 87                  | Adiyaman             | Planifié                         |
| Usine hydroélectrique de Fataposa            | -                                  | -             | 47                  | Adiyaman             | Planifié                         |
| Barrage de Büyükçay                          | 12 322                             | -             | 84                  | Adiyaman             | Planifié                         |
| Barrage de Kahta                             | -                                  | 75            | 171                 | Adiyaman             | Planifié                         |
| Pompage dans le barrage Atatürk              | 29 599                             | -             | -                   | Adiyaman             | Constr.                          |
| <b>6. Projet Adiyaman-Göksu-Araban</b>       | 71 598                             | 7             | 43                  |                      |                                  |
| Barrage de Çataltepe                         | -                                  | -             | -                   | Adiyaman/Gaziantep   | Planifié                         |

|                                                                                             |                  |                |                |                    |          |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|----------------|----------------|--------------------|----------|
| Irrigation de Gölbası, Abbassiye, Besni-Keysun, Araban, Kizilin, Yavuzeli, Incesu, Pazarcik | 71 598           | -              | -              | Adiyaman/Gaziantep | Planifié |
| Usine hydroélectrique d'Erkenek                                                             | -                | 7              | 43             | Adiyaman/Gaziantep | Planifié |
| <b>7. Projet de Gaziantep</b>                                                               | <b>140 137</b>   | <b>-</b>       | <b>-</b>       |                    |          |
| Barrage de Hancagiz                                                                         | 10 736           | -              | -              | Gaziantep          | 1988     |
| Barrage de Kayacik                                                                          | 13 680           | -              | -              | Gaziantep          | Constr.  |
| Barrage de Kemlin                                                                           | 3 088            | -              | -              | Gaziantep          | Planifié |
| Irrigation de Bayramli                                                                      | 4 730            | -              | -              | Gaziantep          | Constr.  |
| Pompape Belkis-Nizip                                                                        | 11 925           | -              | -              | Gaziantep          | Constr.  |
| Pompape dans le barrage de Birecik                                                          | 95 976           | -              | -              | Gaziantep          | Planifié |
| <b>Sous-total GAP Euphrate</b>                                                              | <b>1 106 098</b> | <b>5 261</b>   | <b>20 100</b>  |                    |          |
| <i>Sous-total GAP réalisé sur l'Euphrate</i>                                                | 169 621          | 5 061          | 19 424         |                    |          |
| <i>(Taux de réalisation)</i>                                                                | <i>(15,3%)</i>   | <i>(96,2%)</i> | <i>(96,6%)</i> |                    |          |
| <b>Projets antérieurs au GAP</b>                                                            | <b>47 912</b>    | <b>1 330</b>   | <b>6 000</b>   |                    |          |
| Barrage de Cip                                                                              | 1 100            | -              | -              |                    | 1965     |
| Barrage de Tercan                                                                           | 29 725           | -              | -              |                    | 1988     |
| Barrage de Medik                                                                            | 15 842           | -              | -              |                    | 1975     |
| Barrage de K.Kalecik                                                                        | 1 245            | -              | -              |                    | 1974     |
| Barrage de Keban                                                                            | -                | 1 330          | 6 000          |                    | 1975     |
| <b>Projets connexes au GAP</b>                                                              | <b>70 905</b>    | <b>14</b>      | <b>42</b>      |                    |          |
| Irrigation de Nusaybin                                                                      | 7 500            | -              | -              |                    |          |
| Usine hydroélectrique de Çağçag                                                             | -                | 14             | 42             |                    |          |
| Irrigation de Akçakale par pompape des eaux souterraines                                    | 15 000           | -              | -              |                    |          |
| Irrigation de Ceylanpinar par pompape des eaux souterraines                                 | 27 000           | -              | -              |                    |          |
| Barrage de Hacıhıdır                                                                        | 2 080            | -              | -              |                    | 1989     |
| Barrage de Dumluca                                                                          | 2 400            | -              | -              |                    | 1991     |
| Barrage de Seve                                                                             | 1 400            | -              | -              |                    | Planifié |
| Barrage de Besni                                                                            | 2 820            | -              | -              |                    | Planifié |
| Barrage d'Ardil                                                                             | 3 535            | -              | -              |                    | Planifié |
| 2 <sup>ème</sup> étape du projet Nusaybin Çağçag                                            | 9 170            | -              | -              |                    | Planifié |
| <b>Total prévu sur l'Euphrate</b>                                                           | <b>1 224 915</b> | <b>6 605</b>   | <b>26 142</b>  |                    |          |
| <i>Total réalisé sur l'Euphrate</i>                                                         | 271 513          | 6 405          | 25 466         |                    |          |
| <i>(Taux de réalisation)</i>                                                                | <i>(22,2%)</i>   | <i>(97%)</i>   | <i>(97,4%)</i> |                    |          |

## 2. Bassin du Tigre

| Ouvrages du GAP dans le bassin du Tigre                  |                                    |               |                     |                  |                                  |
|----------------------------------------------------------|------------------------------------|---------------|---------------------|------------------|----------------------------------|
| Projet                                                   | Surface irriguée prévue (hectares) | Capacité (MW) | Production (GWh/an) | Province         | état ou année de mise en service |
| <b>8. Projet Tigre Kralkizi</b>                          | 127 913                            | 204           | 440                 |                  |                                  |
| Barrage de Kralkizi                                      | -                                  | 94            | 142                 | Diyarbakir       | 1997                             |
| Barrage de Dicle                                         | -                                  | 110           | 298                 | Diyarbakir       | 1997                             |
| Irrigation rive droite par gravité                       | 52 033                             | -             | -                   | Diyarbakir       | Constr.                          |
| Pompasse rive droite (P2 et P5)                          | 23 085                             | -             | -                   | Diyarbakir       | Constr.                          |
| Pompasse rive droite (P6)                                | 7 845                              | -             | -                   | Diyarbakir       | Planifié                         |
| Pompasse rive droite (P3 et P4)                          | 44 950                             | -             | -                   | Diyarbakir       | Planifié                         |
| <b>9. Projet Batman</b>                                  | 37 351                             | 198           | 483                 |                  |                                  |
| Barrage de Batman                                        | -                                  | 198           | 483                 | Diyarbakir/Siirt |                                  |
| Irrigation rive droite                                   | 18 593                             | -             | -                   | Diyarbakir       | Constr.                          |
| Irrigation rive gauche                                   | 18 758                             | -             | -                   | Siirt            | Constr.                          |
| <b>10. Projet Batman-Silvan</b>                          | 257 000                            | 240           | 964                 |                  |                                  |
| Barrage de Silvan                                        | -                                  | 150           | 623                 | Diyarbakir       | Planifié                         |
| Barrage de Kayser                                        | -                                  | 90            | 341                 | Diyarbakir       | Planifié                         |
| Irrigation rive gauche par gravité                       | 200 000                            | -             | -                   | Diyarbakir       | Planifié                         |
| Pompasse rive gauche                                     | 57 000                             | -             | -                   | Diyarbakir       | Planifié                         |
| <b>11. Projet Garzan</b>                                 | 60 000                             | 90            | 315                 |                  |                                  |
| Barrage de Garzan                                        | -                                  | 90            | 315                 | Bitlis/Siirt     | Planifié                         |
| Irrigation de Garzan-Kozluk                              | 60 000                             | -             | -                   | Bitlis/Siirt     | Planifié                         |
| <b>12. Barrage d'Ilisu</b>                               | -                                  | 1 200         | 3 833               | Mardin/Siirt     | Constr.                          |
| <b>13. Projet Cizre</b>                                  | 121 000                            | 240           | 1 208               |                  |                                  |
| Barrage de Cizre                                         | -                                  | 240           | 1 208               | Mardin           | Planifié                         |
| Irrigation de Silopi                                     | 32 000                             | -             | -                   | Mardin           | Planifié                         |
| Pompasse de Nuzaybin-Cizre-Idil                          | 89 000                             | -             | -                   | Mardin           | Planifié                         |
| <b>Sous-total GAP Tigre</b>                              | <b>603 264</b>                     | <b>2 172</b>  | <b>7 243</b>        |                  |                                  |
| <i>Sous-total GAP réalisé sur le Tigre</i>               | 0                                  | 402           | 923                 |                  |                                  |
| <i>(Taux de réalisation)</i>                             | <i>(0%)</i>                        | <i>(18%)</i>  | <i>(12%)</i>        |                  |                                  |
| <b>Projets connexes au GAP</b>                           | 31 748                             | -             | -                   |                  |                                  |
| Barrage d'Ergani                                         | 1 861                              | -             | -                   |                  | Planifié                         |
| Barrage de Devegeçidi ( <i>projet antérieur au GAP</i> ) | 7 500                              | -             | -                   |                  | 1972                             |
| Barrage de Dilaver et irrigation de Çinar-Dilaver        | 3 575                              | -             | -                   |                  | Planifié                         |
| Barrage de Göksu                                         | 3 582                              | -             | -                   |                  |                                  |
| Irrigation de Silvan, étapes 1 et 2                      | 8 790                              | -             | -                   |                  |                                  |
| Irrigation de Garzan-Kozluk                              | 3 700                              | -             | -                   |                  |                                  |
| Irrigation de Nerdus ( <i>en contrebas de Cizre</i> )    | 2 740                              | -             | -                   |                  |                                  |

|                                 |                |              |              |
|---------------------------------|----------------|--------------|--------------|
| <b>Total prévu sur le Tigre</b> | <b>635 012</b> | <b>2 172</b> | <b>7 243</b> |
| Total réalisé sur le Tigre      | 26 312         | 402          | 923          |
| <i>(Taux de réalisation)</i>    | <i>(4%)</i>    | <i>(18%)</i> | <i>(12%)</i> |

### **3. Récapitulatif des prévisions et réalisations**

Le tableau ci-dessous est calculé à partir des données citées précédemment. En particulier, le taux de réalisation n'est issu que de ce calcul. Dans son ouvrage (*p118, voir bibliographie*), Marwa Daoudy indique que le taux de réalisation du GAP est de 12,8% pour les projets d'irrigation et de 75,4% pour la production d'énergie soit un peu plus que calculé ici.

| <b>Récapitulatif des prévisions et réalisations</b>                     |                                                 |                        |                              |
|-------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|------------------------|------------------------------|
|                                                                         | <b>Surface irriguée<br/>prévue<br/>hectares</b> | <b>Capacité<br/>MW</b> | <b>Production<br/>GWh/an</b> |
| <b>Total prévu dans le cadre du GAP</b>                                 | <b>1 709 362</b>                                | <b>7 433</b>           | <b>27 343</b>                |
| Total réalisé dans le cadre du GAP                                      | 169 621                                         | 5 463                  | 20 347                       |
| <i>Taux de réalisation</i>                                              | <i>9,9%</i>                                     | <i>73,5%</i>           | <i>74,4%</i>                 |
| <b>Total des prévisions d'exploitation<br/>du bassin Tigre-Euphrate</b> | <b>1 859 927</b>                                | <b>8 777</b>           | <b>33 385</b>                |
| Total réalisé dans le bassin Tigre-Euphrate                             | 297 825                                         | 6 807                  | 26 389                       |
| <i>Taux de réalisation</i>                                              | <i>16%</i>                                      | <i>77,6%</i>           | <i>79%</i>                   |

### **4. Capacité de rétention**

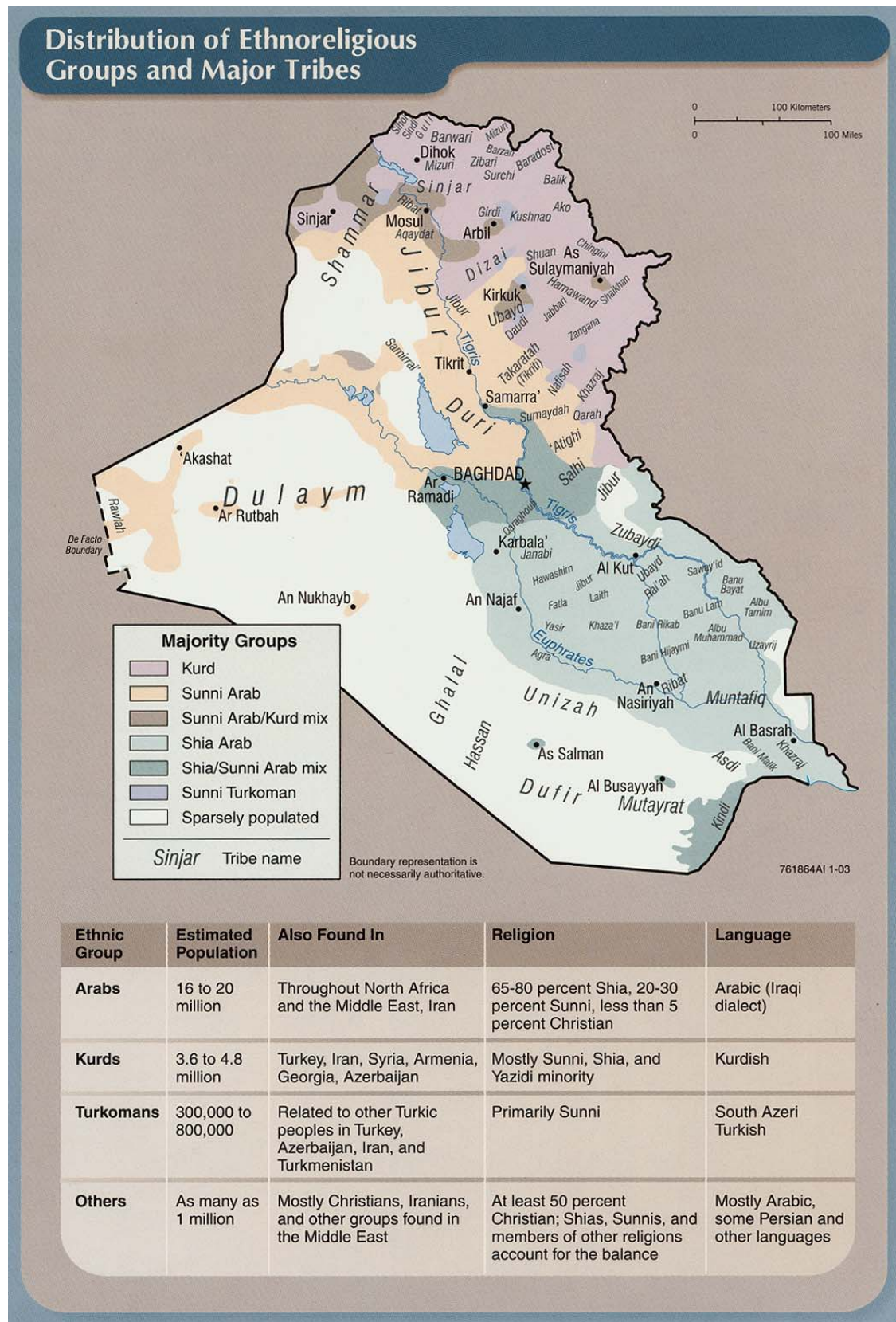
Avec l'ensemble des barrages construits, la Turquie dispose d'une capacité de stockage de près de 62 km<sup>3</sup> sur l'Euphrate et ses affluents soit près de deux fois son débit annuel mais seulement de 3,9 sur le Tigre. Cette dernière capacité sera portée à 14 à la fin du GAP soit un tiers de son débit annuel.

### **5. Sources**

Ces données sont issues du croisement des sources suivantes:

- Commission turque des grands barrages (<http://www.dsi.gov.tr/tricold/>)
- Marwa Daoudy, « Le partage des eaux entre la Syrie, l'Irak et la Turquie - Négociation, sécurité et asymétrie des pouvoirs » - CNRS éditions - 2005
- Ilisu Dam and HEPP Environmental Impact Assessment Report - Section 2 - Project background and project description

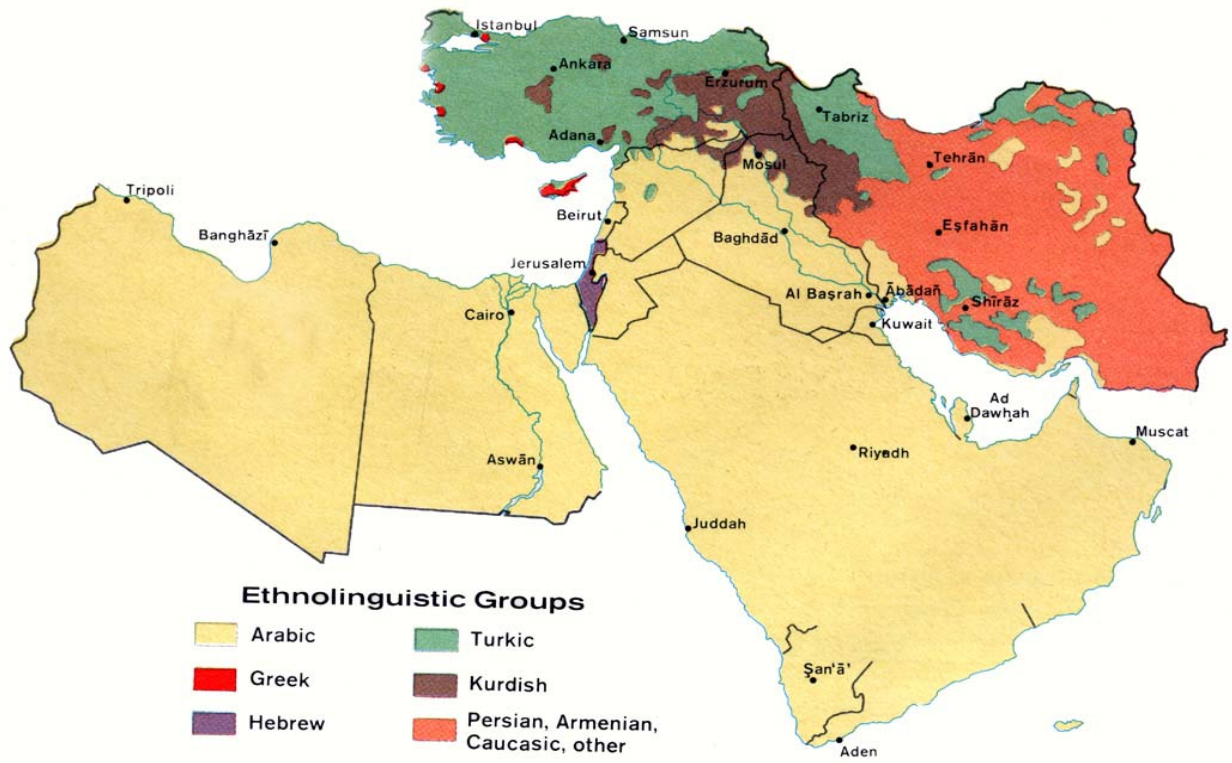
## Annexe 3 : Carte ethnique de l'Irak



This image is a work of a Central Intelligence Agency employee, taken or made during the course of the person's official duties. As a Work of the United States Government, all images created or made by the CIA are in the public domain, with the exception of classified information.

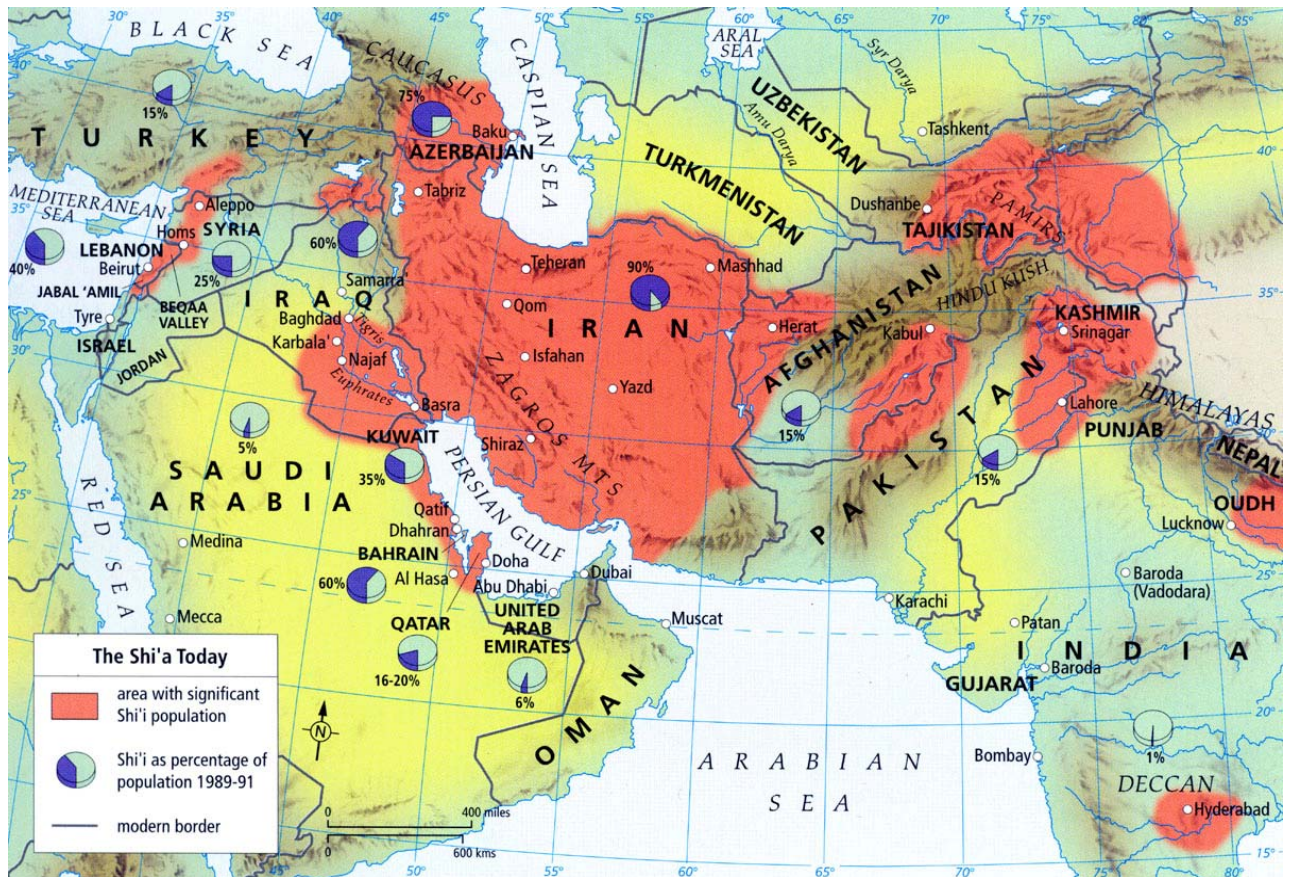


# Annexe 4 : Carte ethnique du Moyen-Orient



*Carte ethnique du Moyen-Orient en 1973.  
Carte établie par le gouvernement fédéral des États-Unis*

## Annexe 5 : Carte du chiisme au Moyen-Orient



**Zones chiites en 1991 et pourcentage de la population.**  
Carte établie par le gouvernement fédéral des États-Unis